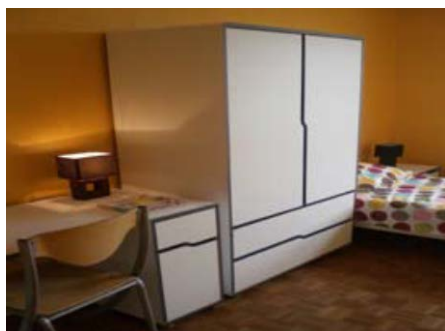


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

DES MARMOUSETS



Maison d'Enfants à Caractère Social
Internat éducatif- Service d'Accueil Familial -Service de Préparation à l'Autonomie



SOMMAIRE

I. PREAMBULE : INTRODUCTION	4
II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
A. STATUT	4
B. TYPE D'HEBERGEMENT ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA M.E.C.S	5
C. MISSIONS ET OBJECTIFS	5
D. CAPACITE AUTORISEE	6
E. PROFIL DE LA POPULATION ACCUEILLIE	6
III. PROJET INSTITUTIONNEL DE LA MECS	7
IV. L'ACTIVITE	8
A. LES ADMISSIONS	8
B. TAUX D'OCCUPATION	10
V. - CARACTERISTIQUES OU PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNES	12
A. SEXE	12
B. AGE	12
C. NATIONALITE	13
D. ORIGINE GEOGRAPHIQUE	13
E. ORIGINE DE LA DEMANDE :	14
F. PARCOURS DES JEUNES: LA MOBILISATION DE LA SCOLARITE	15
G. LIENS FAMILIAUX ET SOCIAUX	15
H. LES SORTIES	18
VI. L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF REALISE	19
A. - La notion de référent "éducatif"	19
B. Les fonctions du psychologue aux marmousets	20
C. -Les écrits professionnels	23
D. – La prise en charge éducative sur les trois services	24
1 - L'internat éducatif de La Maison d'Enfants à Caractère Social	24
2 - Le Service d'Accueil Familial	35
3 - Le service de Préparation à l'Autonomie – (SPA)	36
VII. PARTICIPATION DES USAGERS	45
A. LES REUNIONS DE VIE SOCIALE	45

B. - LA COMMUNICATION AU SEIN DES REUNIONS D'ENFANTS	45
C. - CITOYENNETE ET PARTICIPATION DES JEUNES	46
VIII.-PARTENARIATS	47
C -Les acteurs des soins psychologiques et psychiatriques.	48
D- Les acteurs Socio-culturels et sportifs	49
Partenariat avec HUMAN ISC	49
E- Les acteurs de Prévention	50
F- Les Centres de visites médiatisées.	50
IX. - LE PERSONNEL	51
A - Mouvements de personnel en 2015	51
B - Formations réalisées en 2015	52
C- Les réunions de la MECS en 2015	53
1 - Le dispositif de communication interne : une dynamique de coopération	53
X. - L'EVALUATION EXTERNE	57
XI. - LES BENEVOLES	57
XII. - CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2016	57
XIII.ANNEXES	59
A. ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE	59
B. ANNEXE 2 : AFFICHE ATELIER CUISINE	60

I. PREAMBULE : Introduction

Des modifications majeures ont impacté notre secteur ces dernières années et ont modifié en profondeur les modalités d'organisation des structures et des pratiques professionnelles.

La MECS Les Marmousets a été comme d'autres concernée.

C'est ainsi que s'est structuré et développé le Service d'Accueil Familial, que s'est ouvert le Service de Préparation à l'Autonomie, que de nouvelles modalités de travail avec les Familles des enfants accueillis se sont mises en place notamment par le développement de la participation des usagers au fonctionnement de la structure.

Il a été nécessaire de formaliser des protocoles de travail et des procédures, appliquer les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, développer des partenariats, s'ouvrir sur le territoire, réaliser les évaluations internes et externes, tout en appliquant les diverses évolutions réglementaires liées à la réforme de la formation professionnelle, à la sécurité et à l'accessibilité des locaux, sans oublier l'impact des multiples accords à négocier régulièrement avec les partenaires sociaux....

Un plan d'action stratégique de direction et une politique managériale adossés à un siège associatif en appui, ont permis d'accompagner ces évolutions nécessaires.

Néanmoins, nous faisons le constat d'un taux de renouvellement du personnel de 80 % pour les non cadres et de 100 % pour l'équipe de direction pour les 5 dernières années, nécessitant une politique de recrutement intensive .

Néanmoins, l'établissement a traversé ces différentes phases de transformation profonde dans une réelle dynamique et volonté de progression, parfois sur fond de fatigue, la finalité étant d'améliorer notre prestation d'accueil et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles les plus en difficulté.

Cette année 2015 aura donc été une année de stabilisation et de poursuite d'un processus enclenché antérieurement.

II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Association gestionnaire : **ŒUVRE FALRET**

Président : **Mr Philippe FABRE FALRET**

Directrice Générale Chargée du développement : **Mme Annick HENNION**

Directrice Générale chargée des Opérations : **Mme BELLAHSEN**

A. STATUT

La structure, agissant dans le cadre de la protection de l'Enfance, a un statut de MECS, habilitée par l'ASE. La dernière autorisation du Président du Conseil Général date du 1er janvier 1981.

L'établissement assure l'accueil administratif et judiciaire d'enfants dans le cadre de la loi de protection de l'enfance du 05 mars 2007. Aussi elle fonde son intervention en s'appuyant en premier lieu sur la mission définie par l'article 1 de la loi 293 du 5 mars 2007 : Art. L. 112-31.

¹ « La protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon

Il est régi par la réglementation relative aux institutions sociales et médico-sociales (loi 2002-rénovant l'action sociale et médico-sociale, Code de l'action sociale et des familles).

B. TYPE D'HEBERGEMENT ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA M.E.C.S

Le bâtiment principal situé au 40 Cité des Fleurs, Paris 17^e, accueille les services de l'internat éducatif.

Les enfants des 2 groupes de vie évoluent dans un cadre de vie chaleureux au sein d'une maison sur 4 niveaux. L'organisation interne s'articule autour de 2 équipes éducatives composées chacune de 5 travailleurs sociaux et d'un contrat d'apprentissage.

Chaque équipe est caractérisée par l'étage de la maison à laquelle les enfants sont rattachés (respectivement équipe 1 située au niveau 1 et équipe 2 située au niveau 2).

Chaque étage dispose de 4 chambres accueillant 2 ou 4 enfants.

Bien qu'agréable et idéalement située, au sein d'un environnement protégé (allée privée), à l'usage, cette maison ne permet pas de maintenir une indépendance de fonctionnement des 2 groupes, les enfants se croisent donc souvent et cela créent des interactions complexes, difficiles à canaliser.

L'Internat éducatif dispose d'un réfectoire afin que les Enfants accueillis puissent prendre leurs repas lorsqu'ils ne mangent pas à la cantine.

La structure est en fonctionnement d'internat continu (H24, 7 jours sur 7).

Notre dispositif d'accueil est complété par un **Service d'Accueil Familial** composé de 4 Assistants Familiaux agréés accueillant 6 jeunes de 6 à 21 ans. Ces familles d'accueil résident en banlieue parisienne (Montfermeil, Dugny et Saint-Denis). C'est un éducateur rattaché à l'une des 2 équipes qui a en référence les enfants accueillis en famille d'accueil (0,40 etp). Les assistants familiaux font partie intégrante de l'équipe éducative, et participent à toutes les instances institutionnelles.

En Juillet 2014, notre dispositif d'accueil a été complété par l'ouverture d'un **Service de Préparation à l'Autonomie**, situé au 93, rue de la Chapelle dans le 18^{ème} arrondissement. 10 jeunes âgés de 16 à 21 ans y sont accueillis dans 3 appartements qu'ils partagent, dans un même immeuble.

L'équipe éducative (2 éducateurs spécialisés), encadrée par un chef de service sont chargés de l'accompagnement de ces jeunes, assistés par la maitresse de maison et la psychologue. Cette équipe est installée dans un appartement de l'immeuble depuis fin novembre 2014.

C. MISSIONS ET OBJECTIFS

La MECS est un établissement d'hébergement et d'accompagnement non médicalisé pour des Enfants confiés par les Services d'Aide Sociale à l'enfance. Elle propose un **accompagnement socio-éducatif**, un temps d'accueil et de réadaptation, une période de

des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. Elle comporte à cet effet un ensemble d'interventions en faveur de ceux-ci et de leurs parents ».

transition entre la vie familiale et scolaire, en partenariat avec le secteur scolaire, sur une période déterminée par un Magistrat ou un service social contractualisée avec les détenteurs de l'Autorité Parentale.

L'objectif des équipes de la MECS est d'élaborer avec chaque jeune en lien avec sa famille **un projet personnalisé** préparant une future **insertion socio-professionnelle durable**.

D. CAPACITE AUTORISEE

La MECS Les Marmousets est habilitée pour recevoir des **enfants (garçons et filles) âgés de 6 à 12 ans sur l'établissement, de 6 à 18 ans en Service d'Accueil Familial (voire 21 ans) et, de 16 à 21 ans au Service de Préparation à l'Autonomie**, confiés par les services territoriaux et/ou par les Juges pour Enfants.

E. PROFIL DE LA POPULATION ACCUEILLIE

La MECS accueille prioritairement des Enfants et des jeunes suivis par les secteurs de Paris et accessoirement sa région. Ce sont des enfants et des jeunes issus de familles rencontrant des difficultés de différente nature et pour lesquels la solution d'un hébergement temporaire et adapté dans ses modalités à chaque situation est une solution/outil ordonnée par un magistrat ou décidée contractuellement avec les services de l'ASE. Pour une majorité d'entre eux, leur parcours de vie comporte déjà un ou plusieurs événements traumatisants dont la maltraitance physique et psychique, les traumatismes divers, une histoire familiale abandonnique, des ruptures, la confrontation à la maladie d'un ou des Parents.

Ils sont accueillis au titre de la nécessité de protection face à un danger pour leur évolution qui ne trouve pas ou insuffisamment sa solution dans le travail de suivi socio-éducatif en milieu ouvert.

Le placement d'un enfant, c'est-à-dire la prise en charge d'un mineur en dehors de son foyer familial, intervient donc lorsque ce système familial dysfonctionne et que les difficultés rencontrées par l'enfant ou l'adolescent compromettent sa vie, son évolution et son développement (cf. « Article 375 du code civil Modifié par la loi n°2007-293 du 5 mars 2007 »²). Quand cela est possible le mineur est maintenu dans son environnement familial. Cependant, lorsqu'il y a une décision de placement, celle-ci peut résulter soit :

- d'une décision du Juge pour Enfants, qui s'impose aux parents, pour protéger l'enfant. L'accueil d'un enfant en dehors du domicile familial constitue l'une des mesures d'assistance éducative prévue par le Code Civil. Le placement est ordonné par le Juge pour Enfant, lorsqu'aucune autre solution ne permet de garantir la santé, la sécurité

² Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié ou du tuteur, du mineur lui-même ou du ministère public. Dans les cas où le ministère public a été avisé par le président du conseil général, il s'assure que la situation du mineur entre dans le champ d'application de l'article L. 226-4 du code de l'action sociale et des familles. Le juge peut se saisir d'office à titre exceptionnel (...).

ou la moralité d'un mineur en danger ou lorsque les conditions de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises.

- d'une décision administrative prise par le Conseil Général et réalisée par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, aux termes de l'article L.112-3 du code de l'Action Sociale et des Familles. Cet Accueil se fait uniquement sur demande ou avec l'accord des parents. Il peut être considéré comme une mesure de prévention afin d'éviter que les difficultés familiales de l'enfant n'ait une incidence néfaste sur son développement.

III. PROJET INSTITUTIONNEL DE LA MECS

PROJET D'EXTENSION DE LA MECS POUR UNE CONTINUITE DES PARCOURS DE PRISE EN CHARGE

Il s'agit à terme de pouvoir accueillir 52 jeunes avec des modalités diversifiées de manière à proposer au jeune et à sa famille la prise en charge la plus personnalisée possible et donc respectueuse de leurs besoins et attentes.

Les entrées seront multiples dans le cadre de la continuité de parcours, ou directement sur l'un ou l'autre dispositif, avec souplesse dans la mobilisation de la réponse apportée à une demande émanant d'un service de l'ASE, le principe prévalant étant celui de l'adéquation de la réponse aux besoins identifiés.

En effet, chaque année, plusieurs enfants sont orientés vers d'autres MECS car ils ont atteints, voire dépassés, la limite d'âge fixée par l'actuel projet d'établissement (12 ans).

Le développement progressif du Service d'Accueil Familial a permis d'assurer partiellement une continuité mais uniquement pour des enfants pour lesquels ce type d'accompagnement est préconisé, ce qui n'est pas le cas de tous.

Il s'agit d'une situation insatisfaisante pour les professionnels, les enfants et les familles.

C'est dans cette perspective que le département de Paris a accepté notre projet d'extension de l'établissement actuel en un établissement de 52 places qui sera composé de :

- 1 **internat éducatif** avec 2 unités de vie pour 24 enfants de 6 à 11/12 ans (l'existant)
- 1 **service d'appartements partagés** (10 places) pour **des jeunes entre 16 et 18** voire 21 ans ouvert en juillet 2014.
- 1 **service d'accueil familial** pour 6 jeunes entre **6 et 21 ans** accueillis dans des Familles d'Accueil suivies par l'établissement. Cette 6^{ème} place a été effective dès l'été 2013 avec l'embauche d'une nouvelle Assistante Familiale.

- **1 internat pour 12 adolescents entre 12 et 15/17 ans**, pour des garçons. Plusieurs locaux ont été visités depuis 3 ans, dans les 17^{ème} et 18^{ème} arrondissements, à Clichy, St Ouen, Saint-Denis. De multiples contacts ont été établis avec des bailleurs sociaux et privés.
- Une piste très sérieuse a été exploitée à partir de février 2015, pour un très beau local en location sur le site de Clichy dans le 92, en toute proximité du 40 cité des Fleurs et assez proche de la porte de la Chapelle.
- La direction et le siège de l'association ont passé de nombreuses heures à travailler sur ce projet nécessitant de solliciter un architecte pour l'aménagement intérieur, refaire et présenter un nouveau budget de faisabilité financière au service de tarification, faire patienter le propriétaire pour pouvoir lui donner une réponse..... Malheureusement, nous avons été confrontés à des difficultés administratives entre les 2 départements concernant des questions de détermination de champs respectifs de compétences d'Autorisation, non identifiés en amont, et n'ayant pas trouvé résolution rapidement.
L'année 2015 s'est terminée avec un ultime accord du propriétaire de patienter encore un peu, le temps qu'une date de réunion commune aux 2 départements soit identifiée en février 2016.
Malheureusement, ne croyant plus vraiment à l'aboutissement concret de ce projet d'implantation, il prendra la décision mi février 2016, de louer à un autre organisme plus réactif.
- L'Association et la Direction continueront de se mobiliser activement pour permettre la réalisation la plus rapide possible de cette structure, dernier maillon du processus de développement.

IV. L'ACTIVITE

A. LES ADMISSIONS

La procédure est identique quel que soit le service concerné. Tous les rapports d'admission sont lus par la directrice, les chefs de service et la psychologue. Leur avis est recueilli. Si la situation semble correspondre à notre mission et en correspondance avec une place vacante (fille, garçon, âge...), un entretien dit de « pré-admission » est organisé.

A chaque fois que cela s'avère possible, cette rencontre réunira : le jeune concerné et ses 2 Parents, le travailleur social présentant la demande, un éducateur du groupe susceptible d'accueillir le jeune ou l'assistant familial pressenti, le chef de service éducatif, la psychologue et la Directrice. Celui-ci a pour finalité : une présentation de l'établissement et de son projet, son fonctionnement, une prise de connaissance réciproque. Il permet d'aborder tous ensemble les raisons de la demande, d'évaluer ensemble l'opportunité de l'accueil au sein de la MECS.

C'est à l'issue de celui-ci que chacune des parties confirme ou non la demande d'admission et que la MECS se prononce sur l'admission ou non de l'enfant ou du jeune.

Les refus d'admission sont rares (hormis des motifs d'âge, de place, de troubles du comportement majeurs incompatibles avec une vie en collectivité). Chaque refus d'admission

fait l'objet, en réponse aux partenaires qui nous ont adressé la personne, d'une réponse argumentée. Priorité est donnée dans l'examen des demandes aux situations d'enfants relevant du département de Paris.

Sur le service de préparation à l'autonomie, peu d'entretiens d'admission ont été réalisés en présence d'un titulaire de l'Autorité parentale, et ce en raison de la spécificité du public orienté (Mineurs isolés sur le territoire Français ou mineurs en rupture familiale).

Admissions et utilisation du logiciel UGO

Depuis Septembre 2014, les structures de placement inscrites sur le territoire de Paris ont l'obligation de recenser sur un logiciel les places disponibles au sein de leur service.

Ce logiciel nommé « UGO » (Urgence Guide Orientation), permet de favoriser une lisibilité entre l'offre et la demande des places dans le cadre des recherches de lieux de placement. En effet, chaque structure renseigne son activité en temps réel mais également par anticipation des places qui seraient amenées à se libérer. Ainsi les travailleurs sociaux de l'Aide Sociale à l'Enfance, formulent leurs demandes d'admission en fonction des places vacantes.

Cet outil a été pensé de façon à faciliter la prospection des lieux de placements en fonction des besoins des jeunes.

Les travailleurs sociaux prennent un premier contact téléphonique avec les structures de placement, exposent leur demande puis réservent une place sur ce logiciel. L'étude du dossier doit ainsi se faire dans les 15 jours suivant ce premier contact.

Nous avons pu nous familiariser avec cet outil qui, à ce jour, fait partie intégrante de nos pratiques professionnelles. Concernant les demandes d'admission reçues sur le service, plus de la moitié a respecté le circuit de ce logiciel.

Cet outil a tout d'abord été utilisé par le service départemental de la Ville de Paris et durant l'année 2015 il a été ouvert à l'ensemble des associations présentes sur le territoire parisien uniquement.

A ce jour, l'outil est en cours d'amélioration. En effet, s'il est efficace pour l'interlocuteur qui recherche une place disponible dans une structure d'accueil, le suivi des demandes reste encore parfois long et laborieux. En effet, il est parfois difficile de faire le lien pour les structures d'accueil entre une demande écrite envoyée sans numéro UGO et les places réservées par les travailleurs sociaux sur le site. Débute alors parfois une recherche de longues minutes pour associer un numéro à un dossier et ainsi pouvoir mettre à jour sur le site la réalité de notre activité au regard de nos places disponibles.

En 2015, **la MECS a accueillie au total 57 enfants. 19 d' entre eux sont sortis** au cours de cette même année **dont 3** sur le Service de Préparation à l'Autonomie (fin de prise en charge).

ACCUEIL par année	2015
Nombre de personnes au 01/01 de l'année	36
Nombre de personnes entrées dans l'année	21
Nombre de personnes sorties dans l'année	19
Nombre de personnes au 31-12 de l'année = (a + b - c)	38
Nombre total de personnes accueillies entre le 01-01 et le 31-12 = (a + b)	57

B. TAUX D'OCCUPATION

L'objectif de 2015 était d'atteindre un taux d'occupation de 95.6 %. Ce taux est légèrement dépassé : 95,84 % avec 57 enfants de présence moyenne.

Nombre de journées et Taux d'occupation	2012	2013	2014	2015
Nombre de journées prévisionnelles pour une activité théorique à % (Nombre de journées théoriques x %)	9991	10319	11725	13604
Nombre de journées théoriques (places x nombre de jours dans l'année)	10248	10585	12 148	14235
Nombre de journées réalisées	10273	10663	11 756	13644
TO (Taux d'Occupation) = Nombre de journées réalisées / Nombre de journées théoriques	100.24%	100.74%	96.77 %	95.84%

Ci-dessous, les indicateurs sur la durée moyenne de séjour des enfants de l'internat, du SAF et du SPA (Service de Préparation à l'Autonomie).

Sexe	Année de naiss.	Date d'admission	Date de sortie	Durée du séjour en jours	Durée du séjour en mois
M	2002	03/02/2012	21/01/2015	1083	36.1
F	2001	02/02/2010	19/01/2015	1812	60.4
M	2001	02/09/2013	09/04/2015	584	19.46
M	2003	02/02/2015	30/06/2015	148	4.93
F	2001	13/02/2014	30/06/2015	502	16.73
M	2000	30/08/2010	19/06/2015	1754	58.46
F	2001	31/08/2010	08/06/2015	1742	58.06
F	2004	31/08/2012	31/07/2015	1064	35.46
F	2002	31/08/2012	31/07/2015	1064	35.46
F	2000	15/03/2011	07/07/2015	1575	52.5
M	2003	15/03/2011	07/07/2015	1575	52.5
M	2002	29/10/2009	31/07/2015	2101	70.03
M	2002	14/01/2013	31/08/2015	959	31.96
M	2003	31/08/2010	31/08/2015	1826	60.86
M	2005	31/08/2013	31/08/2015	730	24.33
M	2003	08/07/2014	01/09/2015	420	14
M	1997	04/11/2014	21/09/2015	321	10.7
M	1997	21/09/2015	29/11/2015	69	2.3
M	1997	01/08/2014	31/12/2015	517	17.23

Durée moyenne du séjour ou de prise en charge	C1	C2
	Nombres de sorties	Nombre de jours cumulés des séjours
	19	19846
Durée moyenne de prise en charge		1044 jours soit 35 mois

V. - CARACTERISTIQUES OU PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNES

A. SEXE

La MECS a accueilli en 2015 des garçons et des filles dans une tranche d'âge allant de 5 ans et demie (dérogations) à 13 ans sur l'internat, 6 à 18 ans en Service d'Accueil Familial et 16 à 21 ans au Service de Préparation à l'Autonomie.

Répartition :

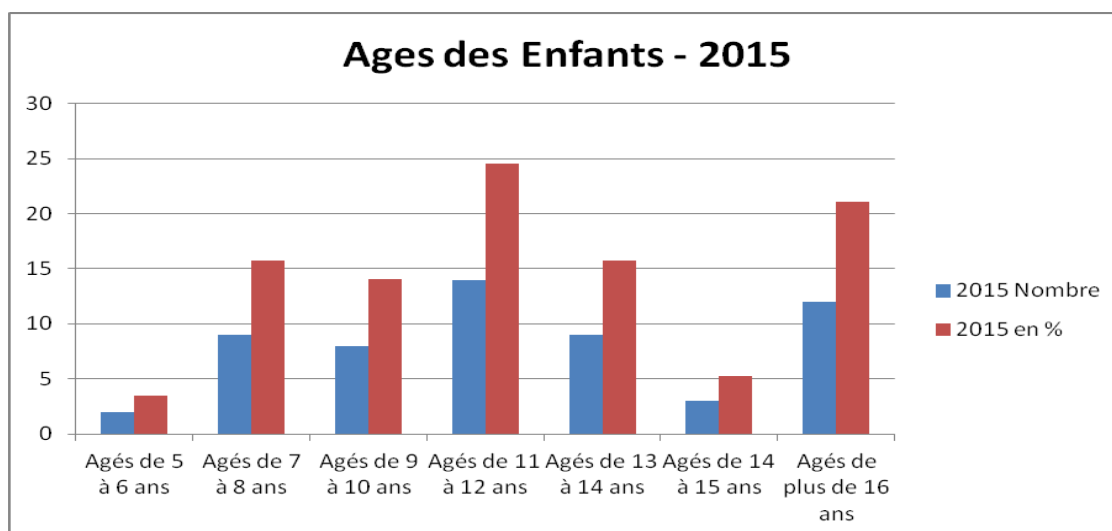
Nombre de Garçons : 31

Nombre de filles : 26

B. AGE

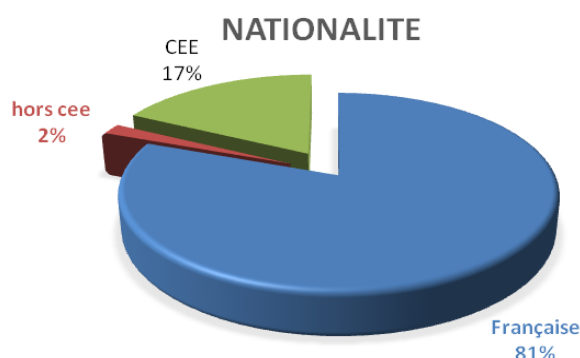
AGES	2015	
	Nombre	%
Agés de 5 à 6 ans	2	3,5
Agés de 7 à 8 ans	9	15,78
Agés de 9 à 10 ans	8	14,03
Agés de 11 à 12 ans	14	24,56
Agés de 13 à 14 ans	9	15,78
Agés de 14 à 15 ans	3	5,26
Agés de plus de 16 ans	12	21,05

Age des Enfants en % et par tranche d'âge pour 2015



La population de la MECS a continué de changer en 2015. La moyenne d'âge des enfants s'est globalement élevée, notamment à partir de la tranche 9/10 ans. Il est à noter la présence d'enfants de plus de 12 ans dans l'attente de réorientation adaptée. La tranche des plus de 14 ans concerne le Service d'accueil familial et la totalité de Service de Préparation à l'Autonomie.

C. NATIONALITE

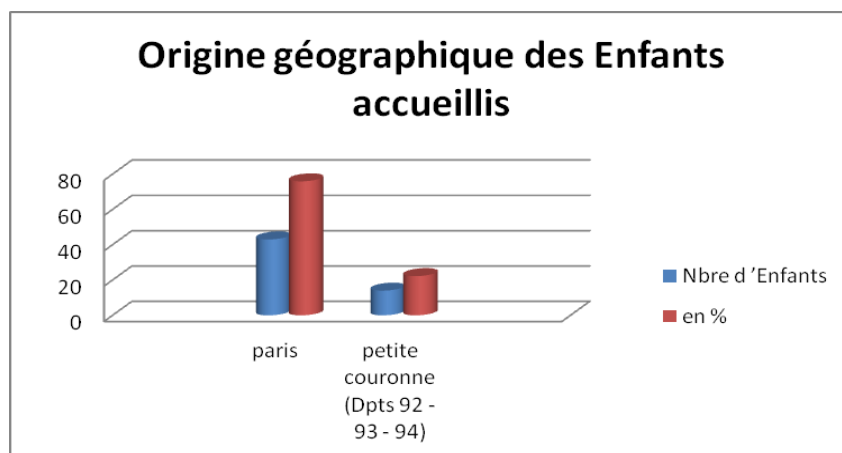


D. ORIGINE GEOGRAPHIQUE

En 2015, la majorité des enfants accueillis sont originaires de :

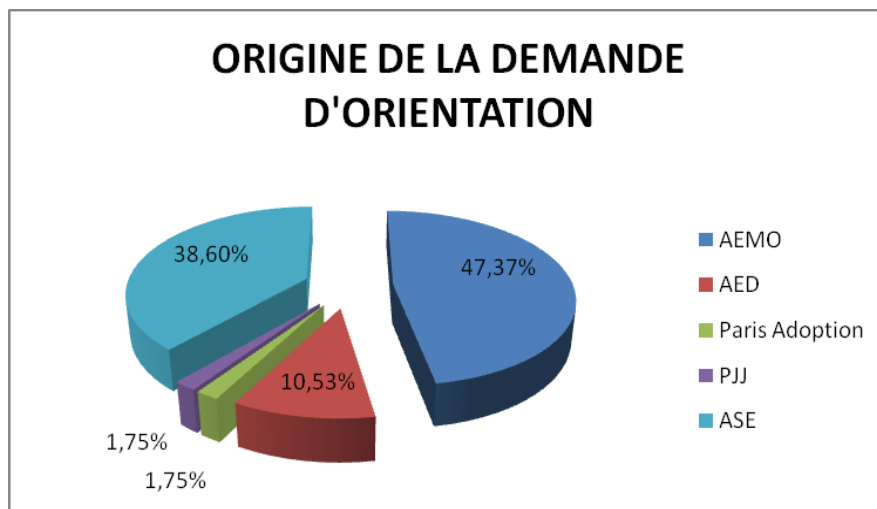
- Paris – 75 - : 43 enfants sur 57, soit 75. %.
- Petite couronne (dép.: 92-93-94) : 14 enfants soit 25 %

13 admissions réalisées dans l'année ont concerné des enfants de Paris et 8 de la petite couronne. Les services de Paris ayant proposé peu de demandes en cours d'année , il a été nécessaire d'ouvrir quelques places aux départements limitrophes afin de réaliser notre contrat d'activité.



E. ORIGINE DE LA DEMANDE :

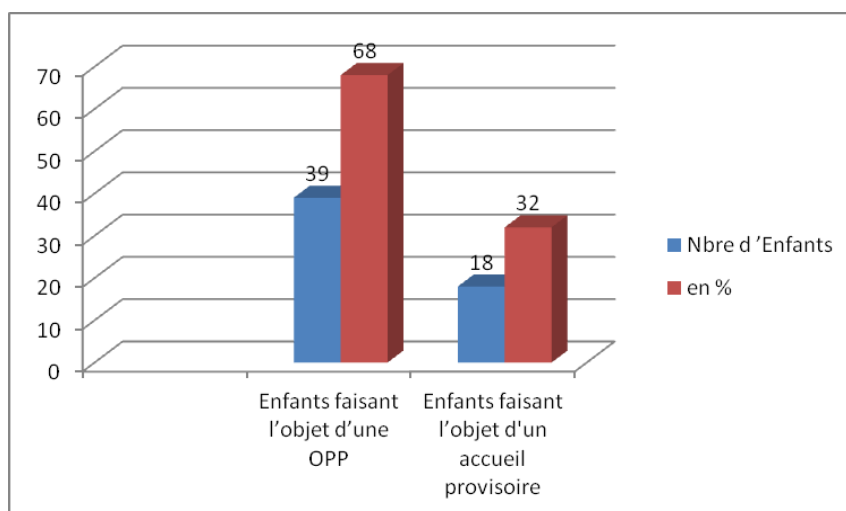
a : Orientation



En 2015, nous pouvons constater une augmentation des mesures judiciaires préalables à l'admission au sein de notre établissement (détriment des orientations administratives.)

	Nbre d'Enfants	en %	Rappel 2014 En %
AEMO	27	47	38,88
AED	6	11	14,81
Paris Adoption	1	2	0
PJJ	1	2	0
ASE	22	39	

b – Mesure administrative ou judiciaire



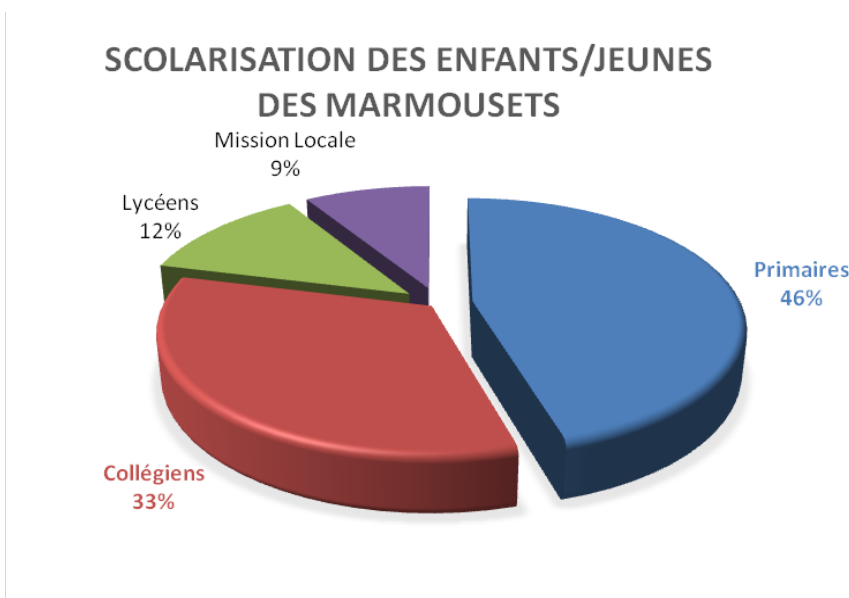
F. PARCOURS DES JEUNES: LA MOBILISATION DE LA SCOLARITE

Un des objectifs de l'accompagnement est de parvenir à une mobilisation scolaire, facteur d'insertion dans notre environnement sociétal difficile sur le plan de l'accès à l'emploi.

Tous les jeunes accueillis au Service de Préparation à l'Autonomie sont soit scolarisés en section générale ou professionnelle, soit inscrits dans un parcours de formation professionnelle.

Sur La MECS, le SAF et le SPA :

- Primaires : 26 enfants
- Collégiens : 19 enfants
- Lycéens /CFA : 7 jeunes
- Mission Locale/Formation : 5



Les enfants qui sont accueillis aux Marmousets ont, pour la plupart, accumulé un certain retard scolaire et peuvent éprouver des difficultés d'apprentissage évidentes qui nécessitent un renforcement de leur accompagnement dans le travail.

G. LIENS FAMILIAUX ET SOCIAUX

Les jeunes que nous accueillons sont majoritairement bénéficiaires de Droits de visite et d'hébergements, même si nous constatons cette dernière année, un nombre plus important d'enfants sans droit d'hébergement.

Les situations familiales sont très diverses. Certains enfants sortent à la journée, d'autres un week-end sur 2, certains tous les week-ends, d'autres le mercredi....Nous tentons d'adapter au mieux ces droits à l'intérêt de l'enfant et aux possibilités familiales. Les droits fluctuent également au fil de l'année en fonction de l'évolution positive ou non des situations familiales.

Nous développons de plus en plus des accueils séquentiels lorsque cela s'avère nécessaire. Les prévisions d'effectifs des week-ends sont souvent modifiées à la dernière minute, voire en cours de week-end, nécessitant pour les professionnels adaptation, souplesse, imagination et accompagnement des « drames », déceptions et parfois colères.

Quelques enfants n'ont pas ou très peu de liens familiaux et vivent difficilement les retours en famille des autres enfants du groupe même si c'est l'occasion de vivre des moments plus privilégiés avec les éducateurs durant le week-end, en raison d'un nombre plus faible d'enfants sur la structure. Nous tentons alors de développer les accueils durant les vacances de séjours en familles d'accueils (soit en interne) soit en externe.

Les retours sur l'internat le dimanche soir sont souvent sources de tensions et l'ambiance est « électrique » une bonne partie de la soirée.

Aussi, le week-end les équipes éducatives sont attentives à pouvoir permettre à ses enfants qui n'ont pas d'autres espaces de vie que celui de la MECS, de pouvoir profiter pleinement d'un temps de détente où le rythme est alors moins soutenu. C'est alors l'occasion pour les enfants présents le week-end de bénéficier d'un accompagnement différencié par les éducateurs en raison d'un nombre plus faible d'enfants sur la structure.

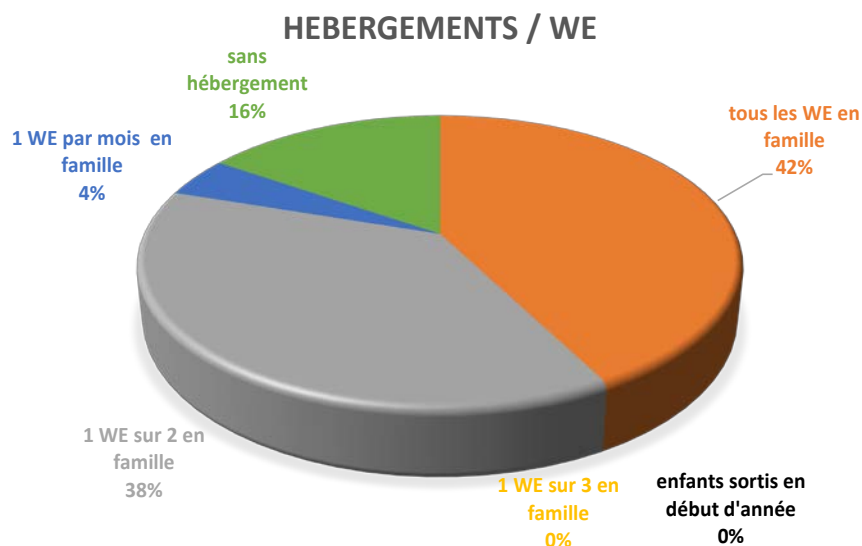
Pour les enfants qui ne peuvent bénéficier de retour dans leur famille, nous travaillons en lien avec l'association Louis Conlombant, spécialisée dans l'organisation de séjour en famille d'accueil de vacances. Ainsi, ils peuvent bénéficier d'un temps de vacances qui ne soit pas de nouveau un temps de collectivité. En effet, pour un enfant accueilli en MECS, la vie en collectivité peut rapidement devenir pesante. Les enfants ont aussi besoin de pouvoir s'échapper du rythme quotidien souvent très soutenu le reste de l'année.

Sur les groupes d'internat

En 2015, nous avons pu constater que pour les 45 enfants présents sur l'Internat et en placement familial, 17 ont un hébergement en famille un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires soit 38%, 19 rentrent en famille chaque week-end et durant les vacances scolaires, soit 42%, 2 rentrent une fois par mois en famille, soit 4%, et 7 enfants ne rentrent jamais au domicile familial, puisque leurs familles n'ont pas de droit d'hébergement, soit 16%.

Sur la MECS et le SAF

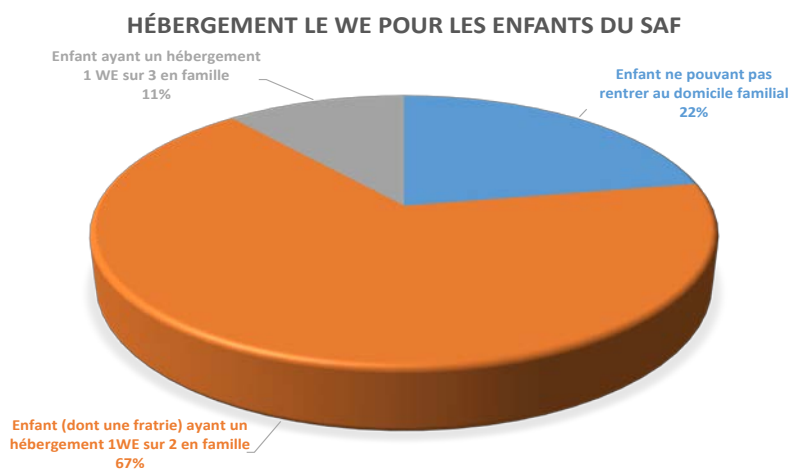
Hébergement	Nbre d'Enfants	en %
tous les WE en famille	19	42%
1 WE sur 2 en famille	17	38%
1 WE sur 3 en famille	0	0%
1 WE par mois en famille	2	4%
sans hébergement	7	16%



Sur le Service d'Accueil Familial :

En 2015, pour les 9 jeunes en famille d'accueil :

- 2 enfants ne peuvent rentrer au domicile familial
- 6 enfants dont une fratrie ont un hébergement 1 week-end sur deux en famille
- 1 jeune rentre 1 week-end sur trois en famille



H. LES SORTIES

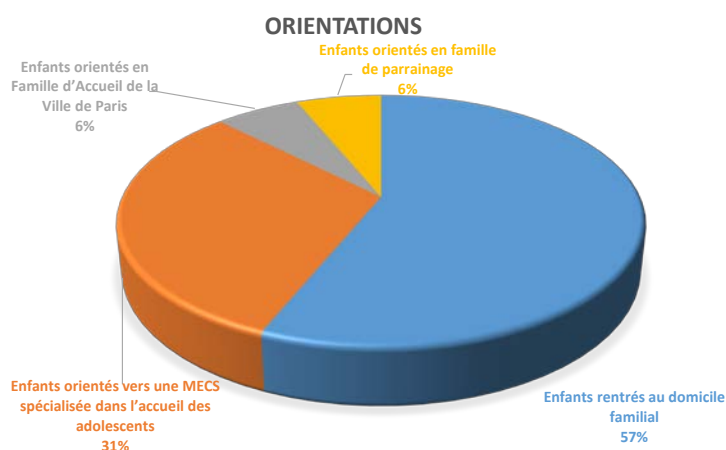
Les sorties restent variées. Il s'agit d'adapter le projet au plus près des besoins des enfants.
Sur la MECS, le SAF et le SPA :

En 2015, 19 enfants ont quitté notre établissement.

- ✓ 14 Enfants sur la MECS
- ✓ 2 enfants sur le S.A.F
- ✓ 3 jeunes sur le SPA

Orientations :

- ✓ 9 sont rentrés au domicile familial
- ✓ 5 ont été orientés vers une MECS pour adolescents
- ✓ 1 enfant a été orienté en Famille d'Accueil de la Ville de Paris
- ✓ 1 enfant a été orienté en famille de parrainage
- ✓ 1 en résidence Molière de l'œuvre Falret – SPA
- ✓ 1 en FJT - SPA
- ✓ 1 orientation faite par l'ASE - SPA



Nous avons mis fin à la prise en charge d'un enfant sur la MECS en raison de troubles importants. Ce dernier devait intégrer un lieu de vie en province mais au regard du refus catégorique de ce jeune il a été confié à sa famille dans l'attente d'une orientation adaptée.

VI. L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF REALISE

L'accompagnement des jeunes accueillis à la MECS, en Service d'Accueil familial et au Service de Préparation à l'autonomie, se réalise en s'appuyant :

- ✓ sur des valeurs fondamentales telles que le respect du droit et de la personne ;
- ✓ le respect de la singularité de chacun ;
- ✓ la valorisation du potentiel et des ressources de chaque personne ;
- ✓ le droit pour chacun à l'apprentissage d'une place de citoyen ;
- ✓ le droit à la scolarité et à l'éducation ;
- ✓ le droit à un accompagnement adapté et personnalisé, le tout en respectant l'exercice de l'Autorité Parentale des Familles.

Les enfants et les jeunes bénéficient d'une évaluation globale de leur situation, en articulation avec les services sociaux et éducatifs intervenant auprès des Parents. L'objectif étant d'élaborer avec l'ensemble des acteurs (familles et institutions) le projet personnalisé. Ce dernier doit pouvoir s'articuler avec le Projet pour l'Enfant défini par l'article L223-1 du Code de l'action sociale et des familles. Il doit être établi par les services départementaux (Aide Sociale à l'Enfance).

L'accompagnement socio-éducatif est un travail d'équipe où chaque professionnel doit intervenir en coordination avec les autres services sur sa mission propre.

A. - La notion de référent "éducatif"

Il est le garant du projet personnalisé de l'enfant et du jeune tout au long de son accueil à la MECS.

Chaque Educateur Référent suit environ :

- 2 à 3 jeunes pour l'internat éducatif
- 6 pour le Service d'Accueil Familial
- 5 pour le service de préparation à l'autonomie.

Le référent est au cœur du travail d'une équipe pluridisciplinaire visant le retour en famille et la réalisation du projet personnel. Son rôle est d'amener l'enfant ou le jeune en souffrance vers une acceptation progressive de l'accueil et une opportunité d'évolution dans différents domaines. La garantie de la réalisation du projet individuel dépend de l'accompagnement mais surtout de la participation de la personne concernée. Il peut arriver qu'un enfant/ou un jeune mette en échec son projet alors que son référent a tenté de mobiliser toutes ses ressources pour l'atteindre. Il est alors important d'évaluer en équipe, les facteurs ayant contribué à cet échec.

L'accompagnement s'articule entre des temps d'accompagnement collectif du quotidien et des temps de rencontre individuels. Lors des entretiens, le référent doit avoir du recul et une juste distance, tout en étant bienveillant. Cette écoute empathique permet l'évaluation des capacités et des limites du jeune/ou de l'enfant. Le référent fait circuler au sein de l'équipe éducative, les informations nécessaires à la cohérence de la prise en charge de ce dernier. Il veille également à transmettre toutes les informations aux professionnels des autres services (surveillant de nuit, maitresse de maison, agent d'entretien....) et s'appuie sur un réseau de partenaires extérieurs.

L'accompagnement éducatif conduit à une posture éthique relevant des modalités d'entrée en relation et d'intervention avec le jeune ou l'enfant et amène à un réajustement régulier en fonction des potentialités. Le projet personnalisé permet de garantir le principe d'une intervention éducative juste et proportionnée.

Il paraît donc indispensable d'accompagner les professionnels sur ces questions afin de garantir le respect des droits des usagers et au-delà, qu'une réelle prise de conscience s'opère sur la pertinence éducative de ces outils. Le référent éducatif doit penser le projet personnalisé comme un levier de l'accompagnement éducatif permettant au jeune/ou à l'enfant de devenir acteur de son projet.

B. Les fonctions du psychologue aux marmousets

Les missions principales du psychologue à la MECS Les marmousets sont de garantir le cadre institutionnel et la continuité des actes, des discours et de l'écoute, tant du « matériel » donné par les équipes que celui qui est amené par les enfants et les jeunes. A ce titre, il initie des espaces, des situations d'évolution psychique. Il participe au travail de lien entre réalité psychique et réalité éducative et apporte un éclairage clinique aussi bien sur les situations des enfants accueillis que sur les fonctionnements institutionnels.

Le psychologue intervient aux réunions hebdomadaires de chaque équipe, lors des réunions pluridisciplinaires et de synthèses avec les partenaires extérieurs pour permettre d'assurer au projet de l'enfant ou de l'adolescent un caractère transdisciplinaire. Dès la procédure d'admission, il assiste à l'entretien de pré-admission afin d'amorcer un travail de réflexion et de dégager des problématiques et hypothèses de travail. Il s'agit ainsi de faire vivre psychiquement l'enfant et son histoire afin d'amorcer une prise en charge globale et individualisée dès le début de son accueil.

Des entretiens individuels avec les enfants sont proposés afin de leur faire bénéficier d'un temps et d'un espace de parole soutenant la pensée et leur vécu affectif dans ce contexte de séparation d'avec leur famille. Pour certains, ces entretiens permettront une orientation vers les lieux de soins de secteur ou un psychologue en libéral tout en garantissant une certaine continuité dans les soins.

L'internat pour les enfants de 6 à 12 ans :

L'année 2015 a été marquée par des prises en charge d'enfants en grande souffrance psychique, soumis à une problématique abandonnique massive, dont les besoins se situaient à la fois du côté de l'éducatif mais aussi du soin.

Nous sommes notamment parvenus à assurer une continuité dans la prise en charge d'un enfant de 11 ans qui générait un sentiment de rejet massif, pour lequel nous avions la crainte qu'un avenir d'enfant « incasable » se profile. Nous avons travaillé étroitement avec les services de l'aide sociale à l'enfance et le médecin responsable du centre Médico-psychologique de secteur pour qu'il puisse bénéficier d'une prise en charge éducative et psychique qui ait du sens et qui puisse s'inscrire dans son histoire.

Ce travail en réseau a permis à cet enfant d'éprouver un cadre qui résiste à ses attaques et aux manifestations de sa souffrance, premier pas vers un mieux-être. Ce travail de liaison associé à un travail minutieux d'écoute et de réflexion en réunion d'équipe a permis d'éviter son exclusion dans l'attente d'une place en unité d'hospitalisation à temps plein. Il rentre un week-end sur deux au foyer, ainsi que la moitié des vacances scolaires ce qui lui permet de bénéficier d'une prise en charge adaptée tout en gardant sa place au foyer. Il garde aussi des liens avec sa pédopsychiatre qui reste positionnée en tant que référente pour les soins. Cette prise en charge a été structurante pour la construction identitaire de ce garçon.

Le service de placement familial :

Cette année a fait l'objet d'une réflexion autour de la structuration du travail avec les familles d'accueil ce qui est venu modifier les modalités d'intervention du psychologue.

Depuis 2012, le psychologue animait les séances mensuelles d'analyse de la pratique des Assistants Familiaux.

Cet espace de travail permet aux Assistants Familiaux de se rencontrer, de partager leur pratique et de réfléchir ensemble autour de leurs questionnements, leurs difficultés, leurs ressentis. C'est un temps de partage, d'écoute et de réflexion soumis au respect de la confidentialité des échanges.

Néanmoins, nous faisons le constat que les Assistants Familiaux, bien qu'appréciant particulièrement cet espace de travail, avaient des difficultés à l'investir de façon régulière. Par ailleurs, le fait que ces réunions soient animées par le psychologue de l'institution n'était pas sans poser problème : afin de respecter les espaces et les places de chacun, le psychologue ne participait pas aux temps de réunions d'équipe, lorsqu'il était interpellé au sujet des difficultés d'un enfant, comment recevoir cet enfant après avoir recueilli le vécu de son assistant familial tout en assurant à chacun la confidentialité des propos. La difficulté des assistants familiaux à y participer n'était-elle pas à mettre en lien avec la confusion des places dans laquelle se trouvait le psychologue ?

Ainsi à la rentrée de septembre 2015, le psychologue de l'institution a cessé d'animer ces réunions au profit de sa participation aux réunions d'équipe, sa présence renforçant le caractère pluridisciplinaire de l'accompagnement des enfants. Ce changement de posture semble avoir permis d'initier des échanges plus libres de la part des assistants familiaux qui se sont autorisés à l'interpeler lorsqu'ils se sentaient en difficultés avec un enfant, de le solliciter pour des entretiens de soutien afin de médiatiser quelque-chose de la relation entre l'enfant accueillis et elles-mêmes.

Le service de préparation à l'autonomie :

Au service de préparation à l'autonomie, les jeunes sont mis en position de responsabilité, vis à vis d'eux-mêmes. Par la même occasion, ils font l'expérience de la solitude, d'être en mesure d'appréhender quels sont leurs besoins, ce qui est déterminant pour l'accompagnement de notre service. Le jeune est mis dans une position de sujet pour tous les actes de la vie quotidienne. Le but de notre accompagnement est de leur permettre de savoir demander de l'aide, ce qui peut être compliqué pour certains adolescents que l'on accueille au regard de leur parcours. En effet, être en position de demander de l'aide, c'est parvenir à accepter d'être en position passive ce qui renvoie à une position infantile parfois menaçante pour les adolescents.

De plus, le service de préparation à l'autonomie accompagne ces jeunes vers la majorité et ainsi vers la sortie des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance, comme le dernier rempart avant la vie adulte et les dispositifs de droit commun. Après une année et demi de fonctionnement, nous avons pu observer que l'entrée dans un service comme le nôtre mobilisait les jeunes accueillis autour de la notion d'indépendance réactivant des éprouvés souvent désagréables liés un sentiment d'abandon et au risque de rupture. Certains jeunes peuvent se sentir fragilisés par l'alternance de moments de présence et d'absence de l'équipe, comme si cela générait un sentiment de déliaison, comme s'ils étaient mis en situation d'expérimenter leur capacité à éprouver un sentiment continu d'exister.

L'accueil sur notre service suscite un travail de remaniement psychique qu'il nous paraît nécessaire de soutenir sur le plan éducatif mais aussi psychologique. La fonction du psychologue au service de préparation à l'autonomie est de proposer aux jeunes un espace d'écoute, de soutien. Elle a été pensée comme permettant d'assurer une continuité des prises en charge, par la confrontation des expériences vécues dans l'actuel et l'histoire de chaque jeune afin de donner un autre regard sur leur projet d'insertion et l'accession à l'autonomie. Les fonctions du psychologue viennent renforcer le travail d'étayage et de contenance de l'équipe éducative. A cet effet, il participe au processus d'admission, propose des entretiens de soutien psychologique, a la possibilité d'orienter les jeunes vers des structures de soins et participe aux réunions d'équipe.

Le psychologue est là pour supporter les mouvements internes de chaque jeune en proposant un cadre, une constance mesurée, persistant malgré les résistances, proposant une relation fiable malgré les mouvements agressifs de fuite, de désir de cliver... S'il n'a pas la vocation de proposer des psychothérapies au sein du service, il n'en reste pas moins que les entretiens s'inscrivent pour les jeunes dans une démarche thérapeutique : ils perçoivent qu'ils vont devoir s'interroger sur leur vécu, leurs désirs en lien avec leur histoire, la place qu'ils ont ou pensent avoir dans leurs relations avec les autres, ce qui leur permet de se remettre en mouvement en s'inscrivant dans une démarche de compréhension de leur dynamique psychique. Certains énoncent ne pas souhaiter voir de psychologue mais prennent plaisir à se raconter, à parler de leurs projets, à se livrer, à exprimer des désirs. Pour d'autres, le cadre des entretiens avec le psychologue permet de contenir là où il y a rupture avec les éducateurs tant les attaques du lien à travers les attaques du cadres sont massives, répétitives et destructives. D'autres encore affichent un dédain manifeste, une insolente agressivité à peine masquée à destination du psychologue et du fonctionnement psychique. Mais tous sont néanmoins mobilisés psychiquement, ne serait-ce que par la proposition de rendez-vous quand bien même ils ne parviennent pas à les honorer. Ainsi la proposition systématique de rencontrer le psychologue dans un service de préparation à l'autonomie prend tout son sens. Cette approche doit encore être renforcée, notamment dans la présentation notre cadre de travail, lors des rendez-vous de pré-admission.

C. -Les écrits professionnels

Les professionnels réalisent différents d'écrits : simple note de transmission d'informations, compte-rendu d'entretiens avec les enfants et/ou leur famille, notes d'incidents, projets d'animation, divers courriers, projets personnalisés et rapports d'évaluation de la situation des jeunes accueillis à destination des services d'Aide Sociale à l'Enfance pour aide à la décision : retour, reconduction d'accueil, réorientation.

Il s'agit d'un exercice complexe même si il est préparé en amont durant les réunions d'équipe et les temps de synthèse.

Pour le service de préparation à l'autonomie, étant donnée l'échéance de la majorité pour les jeune accueillis, les éducateurs doivent réaliser des rapports d'accompagnement à la demande de contrat jeune majeur (rédigée par le jeune lui-même), à destination des services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il s'agit alors de mettre en exergue à travers cet écrit, l'évolution de la situation du jeune depuis son arrivée sur le service, son degré d'autonomie et les perspectives d'insertion sociale à venir en lien avec une orientation adaptée à travailler.

D. – La prise en charge éducative sur les trois services

1 - L'internat éducatif de La Maison d'Enfants à Caractère Social

a- Les temps forts de 2015 :

En 2015, l'établissement a connu de profonds changements au regard de son fonctionnement. En effet, depuis de nombreuses années un constat avait été fait sur les difficultés pour les équipes éducatives à pouvoir fonctionner avec des groupes d'enfants d'âges mixtes, allant de 5 à 13 ans.

Les plus jeunes semblaient subir le rythme de vie des plus âgés et inversement. Les collégiens des deux groupes étaient en demande de pouvoir se rencontrer et par conséquent provoquaient ces moments de vie commune, venant ainsi fragiliser le fonctionnement mis en place. Au regard des moyens humains, il était par ailleurs difficile de suivre correctement la scolarité des collégiens tout en accompagnant les plus jeunes aux devoirs. La vie quotidienne devenait pour tout à chacun un moment de tension, entraînant des crises récurrentes au sein de chaque groupe d'enfants.

Suite à ce constat, l'équipe de direction a décidé de modifier l'organisation des groupes sur l'internat. Nous avons un prévisionnel de sortie de 14 enfants entre juin et Août 2015. C'est pourquoi nous avons profité de ce nombre important de départs pour repenser les groupes d'enfants et ainsi constituer deux groupes d'âge :

- Le groupe des Petits-Moyens : allant de 6 à 8 ans
- Le groupe des Moyens-Grands : allant de 9 à 13 ans

Nous avons également profité de ces nouvelles admissions et de cette nouvelle organisation pour constituer deux groupes où la parité fille-garçon serait respectée. A la rentrée scolaire de Septembre 2015, notre effectif était donc constitué de 12 filles et 12 Garçons.

Afin d'accompagner ce changement, nous avons communiqué avec :

- L'ensemble des professionnels (service généraux et équipes éducatives) en les consultant par le biais d'un questionnaire (Annexe 1), ainsi que durant la réunion institutionnelle
- Nous avons au préalable recueillis l'avis des parents lors de nos réunions de vie sociale. Ces derniers étaient plus que favorables à cette proposition, précisant même que ce futur fonctionnement les sécuriserait.

Lorsque la décision fut définitive nous en avons informé les enfants ainsi que l'ensemble des parents et partenaires (services d'A.E.M.O, d'A.E.D, de l'A.S.E.).

Notre objectif a été de favoriser l'échange et la communication au regard de ce changement qui venait bousculer certaines habitudes de l'établissement. Il a fallu prendre en compte le débat que pouvait soulever ce changement à savoir :

- ✓ les groupes d'âges ou transversaux sont-ils un des facteurs de la violence verbale et physique en MECS ?
- ✓ Le fonctionnement familial recherché au sein des MARMOUSETS, ne risque-t-il pas d'être fragilisé par ce choix ?
- ✓ Respectons nous le rythme et les besoins de l'enfant en lui imposant un groupe dans lequel il devra composer avec des paires plus âgés et inversement ?
- ✓ Cela favorisera-t-il un équilibre et un apaisement au sein des groupes d'enfants?

Toutes ces questions sont encore en mouvement, car bien évidemment ce changement ne peut tout régler à lui seul et encore moins la question de la violence, il vient juste s'inscrire dans un processus d'évolution des pratiques qui est progressif. Les équipes, ont en effet besoin de temps pour trouver dans ce changement un équilibre de fonctionnement qui puisse être pérenne. Tout semble à construire, mais pour ce faire il faut avoir la patience d'avancer et ne pas bouleverser l'ensemble en un mouvement. Ce temps qu'il est nécessaire de prendre pour obtenir un certain équilibre ne peut se faire sans crises, doutes et bouleversements.

Depuis plus d'un an, nous sommes en effet au début d'un travail, où l'on repense le fonctionnement de l'établissement avec le souci d'améliorer et de répondre au mieux aux besoins des enfants qui nous sont confiés. Nous devons chaque année faire face aux départs de professionnels, venant ainsi fragiliser l'équilibre recherché et nécessaire au bon fonctionnement de la structure. Les équipes sont au travail, volontaires et engagées, elles sont majoritairement constituées de jeunes professionnels. Ces derniers ont besoin d'être soutenus dans leurs pratiques éducatives.

Ce point ne peut évoluer favorablement qu'en renforçant les temps de formations collectifs et individuels. La formation peut favoriser et contribuer à accompagner le changement que nous avons décidé. Elle permet aux équipes de trouver un équilibre dans leurs pratiques, de prendre du recul concernant l'accompagnement d'un groupe d'enfants placés et du travail en lien avec leur famille. Autant de points susceptible de générer des tensions, parfois source de violence et par conséquent de fatigue et de remise en question professionnelle.

Comme chaque année, l'année 2015 a été ponctuée par :

- Des temps de vie festifs :
 - ✓ La « KER-MECS » de fin d'année scolaire, où sont conviées, les familles, les référents sociaux à l'origine de l'accueil des enfants, les partenaires etc.
 - ✓ La galette des Marmousets pour les enfants et leur famille
 - ✓ La fête de Noël, l'occasion pour les enfants de profiter d'une sortie dite exceptionnelle et de bénéficier de nombreux cadeaux apportés par notre Père-Noël

- Des temps de séjours de vacances organisés par les équipes éducatives :
 - ✓ Transfert d'Avril à Bordeaux
 - ✓ Transferts d'été en Bretagne

Parallèlement à ces différents temps forts, les enfants peuvent profiter pleinement d'activités de loisirs diverses et variées :

- ✓ Sortie à l'Opéra, au musée, en Forêt, à la ferme etc.
- ✓ Activités manuelles
- ✓ Activités sportives

b – La vie des groupes d'enfants:

Le Projet cuisine:

1/ Présentation du projet :

Cette année une éducatrice spécialisée a souhaité en concertation avec ses collègues mettre en place un projet cuisine avec les enfants présents le week-end. Ce projet avait comme objectif principal d'associer les enfants aux tâches de la vie quotidienne du foyer. Le groupe d'enfants sur les weekends étant assez stable il semblait alors judicieux de pérenniser un atelier et de créer une ambiance chaleureuse et conviviale autour du repas.

Les enfants avaient donc comme responsabilité de préparer le repas un samedi midi sur deux pour tout le groupe. Une première réunion a donc été organisée le samedi 12 septembre afin de présenter le projet aux enfants et d'organiser avec eux un planning régulier et la recherche de menus. (cf. Annexe 2.)

Deux groupes de 3 ou 4 enfants intervenaient en alternance sur l'atelier. Un premier groupe était chargé de l'achat des courses et un second de la préparation du repas. Les groupes étaient mélangés par rapport aux âges afin que les plus grands puissent guider les plus petits. Les idées de menus étaient choisies en groupe deux semaines à l'avance lors du précédent atelier.

L'objectif de cet atelier cuisine était de permettre à chaque enfant :

- d'apprendre à gérer un budget, calculer des quantités, découvrir des techniques de cuisine, de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs...
- d'apprendre à reconnaître toute une diversité de légumes, de viandes, d'épices ou de condiments qu'ils avaient sûrement déjà goûté sans savoir à quoi cela pouvait ressembler.
- De travailler sur l'éveil du goût.

L'équipe éducative avait pu remarquer, en séjour, que les enfants étaient demandeurs pour préparer aux adultes des repas de leur pays d'origine ou de celui de leurs parents. Il y avait le désir chez certains enfants de faire pour les éducateurs et les enfants du groupe un repas que leurs parents avaient pu déjà cuisiner avec eux. L'idée était par ailleurs de valoriser les enfants afin qu'ils prennent confiance en eux.

2/Bilan du projet

Les premiers ateliers ont été menés selon l'organisation prévue dans le projet écrit. Mais au fil du temps certains objectifs d'organisations ont évolués.

Tout d'abord, il s'est avéré, assez vite, difficile de prévoir les menus avec les enfants. En effet, il était difficile pour eux de se mettre d'accord autour du choix du menu. Il a été constaté un manque de diversité dans la connaissance de plat qui n'était pas compensable par de la recherche, par manque de temps. Dès lors, vu que cette tâche n'était pas préparée avec les enfants, l'organisation en amont de l'atelier a changé et chaque semaine pour l'atelier il était donc prévu un menu et/ou une tâche ayant un objectif éducatif (repère dans les grands magasins alimentaires) et/ou de découverte (repas italien, américain, à thème Noël/ pâques).

Ensuite, les ateliers prévoyaient des groupes alternant participation à l'achat des courses et préparation du repas. Cette organisation a peu à peu disparu au profit de la demande volontaire de plusieurs enfants d'effectuer toutes les tâches de l'atelier et au vu du nombre décroissant d'enfants présents sur le week-end. Orienter l'atelier sur le volontariat a permis de répondre à la demande du groupe, de faire en sorte qu'il s'approprie l'atelier et de lui apporter une dynamique positive.

Finalement, même si le groupe ne choisissait pas le menu et n'était pas préalablement sélectionné pour chaque tâche, les objectifs réfléchis ont été remplis et d'autres se sont créés naturellement au fur et à mesure des observations et de la conduite de l'atelier.



La plupart des ateliers on permet aux enfants de :

- lire une recette,
- de découvrir des ingrédients tant dans leur aspect naturel qu'au niveau du goût (vanille, parmesan, légume du marché,...),
- découvrir des techniques de cuisine (comment casser des œufs, la cuisson au bain marie,...),
- se repérer dans les petites et grandes surfaces des magasins d'alimentation, repérer les rayons, lire les étiquettes et affichages
- partager le repas ensemble en valorisant par des explications à l'ensemble du groupe les étapes de la recette et ce que chacun a exécuté.

Le bilan de ce projet reste très positif, l'atelier était attendu chaque semaine par les enfants et nous avons passé de très bons moments.

L'accompagnement à la scolarité :

1/Diagnostic



Les enfants qui sont accueillis aux Marmousets ont, pour la plupart, accumulé un certain retard scolaire et peuvent éprouver des difficultés d'apprentissage évidentes qui nécessitent un renforcement de leur accompagnement dans le travail.

Or, nous avons pu constater en ce début d'année notre difficulté à pouvoir assurer un accompagnement individuel de qualité dans le suivi scolaire et l'aide aux devoirs.

Nous attribuons cette difficulté à l'écart existant entre les besoins spécifiques de chaque enfant et les moyens mis à disposition des éducateurs pour y répondre. En effet, notre non-expertise dans le domaine de l'enseignement le nombre de professionnels présents sur chaque groupe (2 à 3 avec une impossibilité d'individualiser l'accompagnement) entraînent une difficulté dans l'aide que nous pouvons apporter aux enfants.

Chaque soir, deux ou trois éducateurs ont une heure pour organiser un temps de travail au cours duquel ils sont aux prises avec les demandes différentes de douze enfants. Certains ont par ailleurs besoin de la présence constante d'un adulte auprès d'eux ne serait-ce que pour maintenir un niveau d'attention suffisant pour se mettre au travail.

Cette disparité des besoins nous amène à agir dans la précipitation et à privilégier les plus démunis au détriment d'autres enfants dont les difficultés sont moins visibles.

La scolarité reste un accompagnement sur lequel nous sommes souvent confrontés à nos limites d'intervention. En effet, pour être efficace les enfants auraient besoin d'un lieu au calme dans lequel ils pourraient être encadrés par au minimum deux adultes. Ils pourraient par petits groupes travailler sereinement et bénéficier d'un accompagnement de qualité nécessaire à leurs besoins.

Les équipes éducatives ne peuvent matériellement pas assurer correctement ce suivi. N'ayant pas de moyens humains supplémentaires ponctuels qui puissent favoriser cet accompagnement, nous avons rencontré deux directrices d'école afin d'envisager avec elle pour la rentrée scolaire 2016 un programme d'accompagnement scolaire efficace, permettant aux enfants d'évoluer positivement sur le plan scolaire.

Nous avons le projet en septembre 2015 de travailler avec le centre social CEFIA. Ces derniers acquis une solide expérience en accompagnement à la scolarité des enfants de niveau élémentaire ou collège. *« Cet accompagnement est fait par des bénévoles, une animatrice et un coordinateur. Le centre reçoit chaque année, entre 50 et 60 enfants (selon le nombre de bénévoles disponibles) issus des écoles (Kellner, Epinettes, Pouchet et Bessières) et des collèges (Balzac et Mallarmé) du quartier.*

L'accompagnement se fait par petits groupes de 3 ou 4 élèves de même niveau. En cas de grande difficulté, l'enfant/le jeune peut être accompagné individuellement dans le cadre d'un parcours en réussite éducative après un passage en commission interdisciplinaire.

L'accompagnement à la scolarité se fait dans le cadre du respect de la charte du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S). Il s'agit d'aider les enfants à reprendre confiance en eux, à acquérir des méthodes d'apprentissages, et retravailler les notions essentielles à travers une pédagogie alternative et les jeux éducatifs. A l'exception des élèves de 4ème et 3ème l'ensemble des jeunes accompagnés bénéficient de séances à l'Espace Public Numérique. Afin d'élargir les centres d'intérêt, des sorties culturelles sont aussi proposées au cours de l'année. »

2/Propositions

En nous appuyant sur nos observations, nous avons pu identifier les objectifs vers lesquels nous souhaitons tendre dans notre travail d'accompagnement à la scolarité des enfants pris en charge sur l'internat éducatif:

- Améliorer l'accompagnement scolaire individualisé
- Permettre aux enfants et aux éducateurs de bénéficier de l'expérience de professionnels de l'enseignement.
- Renforcer le partenariat avec les Ecoles.
- développer le Partenariat avec le centre social CEFIA
- Susciter et développer le plaisir d'apprendre.



La Santé :

La prise en considération des problèmes de santé et l'accompagnement vers le soin psychologique et/ou physique est également un point important de l'accompagnement.

Un suivi médical régulier est important. Les enfants accueillis ont pu rencontrer des interruptions dans les suivis médicaux. Nous sommes attentifs à ce phénomène et les accompagnons jusqu'à un retour à un suivi régulier. Le « prendre soin » est fondamental, il permet aussi à l'enfant d'apprendre les bons réflexes, d'être attentif à sa propre santé.

A chaque accueil, un bilan de santé est réalisé par un praticien du quartier. Il en est de même après chaque rentrée scolaire.

Les Parents qui le souhaitent sont associés à la démarche, il en est de même à chaque consultation spécialisée ou examens complémentaires.

Les Transferts :

En 2015, 3 séjours ont été organisés :

- Une semaine à Bordeaux durant les vacances de Pâques, dans le cadre d'un partenariat avec l'ITEP des Millefleurs, pour 12 enfants.
- 15 jours en Bretagne à Lanmodez pour le groupe 2 en juillet
- 15 jours en Bretagne à Guimaëc pour le groupe 1 en Juillet

1/Séjour organisé par le Groupe 2 Au Rando gite de Lanmodez



Le « Randogite » est situé dans un petit village Breton sur la Presqu'île Sauvage à quelques encablures du port de PAIMPOL et de l'ILE de BREHAT. C'est un pied à terre confortable et bien adapté pour séjourner sur la presqu'île de Lézardrieux et apprécier les journées qui s'écoulent au rythme des marées, regarder le paysage qui change et la mer se charger de nuances irisées selon les moments et la météo changeante .

L'hébergement a la particularité d'être installé à l'étage de l'école communale qui reçoit toujours les enfants du village durant l'année scolaire. Tout comme l'équipage d'un bateau nous nous sommes organisés au mieux pour que les vacances des enfants soient réussies.

Cette année, le groupe (La Grande Ourse) était composé de quatre filles de 8 à 13 ans et de huit garçons de 5 à 12 ans. Le groupe, qui avait trouvé un équilibre durant le premier trimestre ayant permis à chacun de trouver sa place s'est trouvé déstabilisé par les départs des anciens et les arrivées échelonnées des nouveaux enfants. Le vécu parfois stressant du quotidien à la Mecs et de l'année scolaire, nous donne à penser que l'ouverture d'une parenthèse dans un environnement apaisé est la bienvenue afin de nouer des liens et de les consolider pour mieux se retrouver à la rentrée de septembre.

Le repos et le bien-être sont indispensables dans un espace de vacances et nous nous attachons à préserver chaque participant pour une qualité de vie meilleure en dehors des contraintes de la vie parisienne. Il est bien évident que le partage de ce temps de vacances ne peut se faire que dans le respect des règles de vie fondamentales et des interactions positives entre les enfants et les adultes afin que tout le monde en récolte les bienfaits.

Notre objectif durant ce séjour était de Vivre ensemble au grand air et de manière différente afin de s'échapper de la vie quotidienne parisienne.

Pour cela nous avons proposé aux enfants d'être acteurs de leurs aventures afin de ne pas céder à l'ennui.

Il nous paraissait essentiel de :

- Respecter le matériel mis à disposition pour éviter toute destruction
- Se respecter les uns les autres (adultes et enfants)
- Prendre soin de soi et des autres.
- Prendre le temps de respirer, d'observer, vivre au rythme de la nature.
- Favoriser l'épanouissement de chacun au travers d'activités ludiques.
- Faire le plein de souvenirs pour les partager avec sa famille au retour.



Pour que les échanges entre enfants et adultes soient positifs, nous avons imaginé un planning d'activités de loisirs en bord de mer et dans les terres adapté en fonction des conditions météorologiques.

- Ballades toniques et iodées sur les sentiers des douaniers qui longent la Côte. Rien de tel qu'une randonnée pour revenir à des choses simples et essentielles.
- Envol de cerfs –volants fabriqués par nos soins
- Baignade et bronzette sur les plages pour les désireux de farniente.
- Promenade bucolique et balade gourmande dans un cadre enchanteur niché au bord d'une rivière.
- Découverte de l'Ile de Bréhat.
- Restaurant pour tous pour marquer la fin du séjour.

En dehors de ces moments de loisirs récréatifs nous avons proposé l'activité "Phare" du séjour dont l'objectif principal était de réunir enfants et adultes autour d'un même thème et que nous avons intitulé: « L'estran est notre maison »

Cette Bretagne est la magie du bleu, d'une frange littorale en dentelle en alternance de côtes rocheuses, de plages, de criques et de l'estran que la mer découvre et recouvre deux fois par jour et qui donne l'occasion d'aller à la pêche aux étrilles ou autres bigorneaux cachés dans les rochers ou les flaques d'eau laissées par la mer qui se retire.

Les enfants ont été invités à partir à la recherche des habitants de l'estran et revenir sur la plage où un aquarium a été déposé, ils ont ainsi pu y mettre la récolte du jour.

Cet aquarium « effet-mer » nous a suivis à chaque programmation de pêche, mais nous avons veillé à rendre à la mer tous ses habitants lorsque nous avons quitté la plage.

Le message que nous souhaitions transmettre aux enfants était que : « Les richesses de l'estran sont grandes mais l'écosystème est fragile et il faut bien penser à remettre les cailloux et les algues à leur place. »



2/Séjour organisé par le Groupe 1 à Guimaëc :



Tout au long de l'année, l'organisation de travail au sein du foyer « Les Marmousets » impose aux enfants et à l'équipe éducative de vivre ensemble mais, finalement, pas aux mêmes moments ni aux mêmes endroits : les horaires du quotidien diffèrent d'un groupe à l'autre (repas, temps de jeux, etc.) et les lieux de vie (chambres, salles d'activités, cours) sont distincts. Cette séparation, volontaire, permet de vivre le quotidien dans un collectif plus réduit et de s'y sentir appartenir. En effet, si les deux groupes basent leur fonctionnement sur un socle commun de droits et de devoirs, il existe aussi des pratiques internes propres à chacun d'eux qui en construisent l'identité. Ainsi, enfants comme adultes vivent avec un double sentiment d'appartenance : au foyer « Les Marmousets » d'abord, à l'un des deux groupe ensuite.

L'année 2015 fut difficile dans son ensemble, et fatigante pour tous. L'objectif principal de notre séjour était donc de nous apaiser, enfants et adultes, mais le séjour a aussi été le moment de nous présenter, de mieux nous connaître ou de nous dire « au revoir » en fonction des enfants présents.

L'équipe éducative souhaitait, à travers ce séjour, travailler sur la dynamique de groupe pour renforcer des points essentiels comme :

- le partage du quotidien dans un lieu différent (règles élémentaires de vie en collectivité, hygiène, rangement...)
- le « jouer ensemble », à travers de nombreuses activités
- « Prendre le temps de... », et ce sous toutes ses formes
- Profiter de l'espace (chambres, extérieur, etc.)
- Renforcer la dynamique d'équipe
- Développer une dynamique de groupe davantage solidaire et complice.
- Favoriser l'autonomie de chacun.
- Développer la socialisation des enfants dans un nouveau contexte.
- Renforcer la relation éducative existante dans un environnement différent.

Nous avons donc organisé de nombreuses activités, tel que des moments détente à la plage, la découverte de la région (promenade sur l'île de Batz), de la voile, de la randonnée, de l'Accrobranche, du vélo, promenade sur l'île de Batz etc.



Ce transfert a permis aux enfants présents de renforcer cette appartenance au groupe et, tout simplement donc, de prendre le temps de vivre ensemble.

Pour ces vacances, nous avons bénéficié d'un encadrement permettant de travailler au plus près du projet personnalisé de chaque enfant. L'un des axes majeurs sur lequel nous voulions nous pencher lors de ces deux semaines était la découverte (pour les nouveaux enfants), l'entretien et la consolidation de ce lien (parfois fragile) qui existe entre les enfants, en leur donnant ce sentiment d'appartenir à un groupe dans lequel chacun a ou aura sa place, ses responsabilités et auquel ils appartiendront presque tous encore en septembre.

Il a permis, par ailleurs, de bénéficier d'un cadre de vie (gîte avec des chambres de deux, environnement naturel) et d'animations auxquelles ils n'ont pas accès durant l'année scolaire pour des raisons principalement géographique et organisationnelle.



Les temps d'animation:

L'animation est ici utilisée comme un outil éducatif. En effet, le jeu a cette faculté de susciter l'enthousiasme des enfants tout en les amenant à manifester des compétences et une inventivité parfois tactique. C'est pourquoi nous intégrons ces différents temps de jeu et d'animation dans la prise en charge éducative des enfants que nous accueillons. Tout au long de l'année les enfants bénéficient :

- De sorties et d'activités culturelles et sportives:

Les mercredis et les week-ends sont l'occasion d'organiser des sorties en groupe régulièrement : piscine, patinoire, cinéma, spectacle, ballades en vélo, parcs et diverses participations à des manifestations dans la ville. Plusieurs enfants sont également inscrits individuellement à des activités, (musique, théâtre, foot....).

- des goûters et soirées anniversaires :

Tous les anniversaires des enfants sont fêtés en regroupant ceux d'un même mois. C'est aussi l'occasion pour eux d'inviter quelques camarades de classe qui viennent partager ce moment avec nous dans l'établissement. En raison cette année d'un nombre croissant de collégiens, une nouvelle formule a été mise en place autour de soirées.

2 - Le Service d'Accueil Familial

Le service d'accueil familial n'échappe pas à la gestion délicate du temps pour mener à bien sa mission. En effet, il s'agit de garantir l'effectivité de l'accueil provisoire ou de l'ordonnance de placement, de faire lien avec les enfants et relation fructueuse avec les parents, tout en accompagnant les assistantes familiales dans le quotidien et leurs questionnements. Enfin, une large part de l'intervention est consacrée au partenariat (Aide sociale à l'enfance, éducation nationale, établissements de soins...). Au-delà des contraintes administratives, comment se rendre disponible quant à la relation avec les assistantes familiales et les jeunes ?

S'agissant des assistantes familiales, la charge du quotidien, oblige à être attentif aux questions afférentes au cadre de leur intervention et à la clinique qu'elles exposent et interrogent régulièrement. Si le téléphone est largement plébiscité dans la relation, la réunion d'équipe a pris cette année, une assise non négligeable. Au cours de cet espace d'échanges, nous devons veiller à rendre paritaire les situations entre celles se présentant comme complexes et celles encourageantes. Comment ne pas être détourné dans l'élaboration collégiale par les situations qui déjà sont prenantes ? Cet espace mérite peut-être d'être pensé à partir de thématiques ? Un nouveau projet autour de l'analyse de la pratique est prévu pour 2016.

L'accompagnement des assistantes familiales revêt une spécificité récurrente, celle de l'action professionnelle dans l'espace privé d'une famille « labélisée » famille d'accueil. Cette collusion pour ne pas dire ce chevauchement conduit à un second niveau, celui de devoir gérer une relation de travail, mais au cœur des « us et coutumes » de l'assistante familiale et de ses proches. Toute la difficulté du référent se situe dans le maintien d'une posture professionnelle face à l'alliance entre le champ personnel et celui du champ professionnel. Inévitablement, il y a du personnel dans le professionnel et vice versa. Comment entendre l'AF, respecter ses modalités d'intervention, s'adapter à sa personnalité et guider pleinement les décisions administratives ou judiciaires, qui garantissent la sécurité des enfants, et leurs droits des enfants, comme celui des familles d'origine ?

Concernant les enfants accueillis au SAF, il est flagrant de constater que si l'identification est faite de l'éducateur référent, la relation directe est à approfondir. Comment permettre à ces enfants de s'affranchir de l'AF pour s'adresser au référent ? D'autant que souvent, la question des droits d'hébergement ou de la complexité des liens avec leurs parents peut être source d'appréhensions et d'angoisses. Au-delà des modalités à développer, c'est aussi des médiations qu'il faut peut être trouver.

De par ses modalités, le SAF occupe une place particulière au sein des trois services des Marmousets. Aujourd'hui, si l'Internat et le SPA mutualisent parfois leurs moyens et capacités de réponses, c'est également le cas des Assistantes Familiales. Elles sont souvent appui, relais et soutien face à des enfants ou des jeunes des groupes d'internat en difficulté ou en crise. Le SAF connaît la même organisation d'encadrement que l'ensemble des services, tout comme l'astreinte, la participation à toutes les réunions institutionnelles et d'équipe, la formation, groupes de travail, temps festifs.

Une véritable identité d'appartenance à l'ensemble de la MECS a pu se créer entre ces différents dispositifs qui parviennent à travailler en complémentarité d'actions.

3 - Le service de Préparation à l'Autonomie – (SPA)

Depuis l'été 2014, le champ d'intervention de la Mecs « Les Marmousets » s'est élargi vers l'accompagnement éducatif de jeunes âgés de 16 à 21 ans. La jeunesse de ce service, nécessite de rappeler son cadre d'intervention :

« La mission du service est d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et cela à travers notamment l'accompagnement socio-éducatif proposé. C'est donc l'insertion au niveau général qui est visée : professionnelle et scolaire ; sociale (droit commun) ; du logement... Mais la finalité est aussi d'inscrire les jeunes dans un rôle de citoyen et d'acteur économique. (...) *L'objectif de tout accompagnement éducatif est de rendre autonome la personne accompagnée.*

Cette autonomie se déploie dans divers secteurs qui sont pris en compte dans le projet de la personne, que ce soit l'autonomie matérielle, l'autonomie de pensée ou encore l'autonomie affective.

Ce travail sur l'autonomie vise également à préparer la sortie du jeune du dispositif d'accueil que ce soit pour aller vers un autre dispositif, pour retourner dans sa famille et d'autant plus pour prendre un logement autonome et commencer sa vie d'adulte. Vie d'adulte qui nécessitera d'appréhender les notions de responsabilité, de respect et de citoyenneté, travaillées grâce à des services diversifiés, graduels et l'équipe pluridisciplinaire »³.

Le service de préparation à l'autonomie dispose de dix places mixtes, en appartements partagés dans le 18^e arrondissement. Dans l'un des immeubles trônant fièrement Porte de la Chapelle, le bailleur social ICF a contractualisé avec l'association Falret, la location de quatre appartements de 110 m² chacun, dont un est dédié à nos bureaux. La concentration des jeunes et des professionnels sur un même site, permet une proximité qui s'établit selon les besoins des deux parties. Ainsi, nous pouvons conjuguer sans difficultés bienveillance et sécurité.

a- Les temps forts de 2015

Incontestablement, l'année 2015 a contribué à l'assise organisationnelle, éducative et clinique du service de préparation à l'autonomie (SPA). Après les aspects matériels (aménagement, logistique...) et la montée en charge des admissions, le service a vécu sa première année civile, pleine et entière, au rythme des cycles et des contraintes qui scandent la vie des jeunes accueillis.

En mars 2015, une journée « Portes ouvertes » a permis de communiquer sur notre mission tant auprès des partenaires que des salariés des services et établissements de l'œuvre Falret.

L'année 2015 a connu très peu de mouvements en termes de prise en charge des jeunes. Au 1^{er} janvier 2015, les dix places étaient occupées, une seule s'est libérée au cours de l'été 2015.

Un jeune a pu ainsi être installé en totale autonomie et indépendance financière dans un

³ Extrait du projet de service (2014-2018) Mecs et SPA « Les Marmousets »

studio loué par l'Association avec un contrat de bail à son nom.

L'installation d'un jeune de 18 ans en septembre, pour le remplacer, a été remise en cause 60 jours plus tard, occasionnant l'accueil 15 jours avant la fin d'année, d'un nouveau jeune de 17 ans et demi.

Le dernier trimestre 2015 a concentré quelques événements qui n'ont pas laissé indifférents les jeunes et les professionnels :

- L'arrivée du nouveau Chef de service en octobre 2015, a inévitablement conduit l'ensemble des parties (jeunes et équipe) à faire connaissance et à mesurer ce qui fait « commun », consensus et nouvelle dynamique.
- Les attentats du 13 novembre ont connu une double résonance pour les jeunes du service. D'abord par notre proximité avec le Stade de France et les mouvements de foule (et des forces de l'ordre) dont ils ont été témoins de leurs fenêtres et par toutes les questions liées à leur sécurité et aux regards subis (vécus ou fantasmés) sur la voie publique et dans les transports. Le service a proposé un espace collectif post-attentats qui a rassemblé l'équipe et la majorité des jeunes, qui a permis à chacun de verbaliser son ressenti et ses appréhensions.
- L'appartement du 19^e étage a fait l'objet d'une effraction par des jeunes alcoolisés, dont un résidait dans ce dernier. Les forces de l'ordre ont dû intervenir face à l'agression et aux menaces de mort d'un des jeunes de l'appartement. Des dispositions ont été prises pour prendre en charge les jeunes, les sécuriser et leur permettre de reprendre leurs repères sereinement dans l'appartement. Au-delà de l'évènement, la question tant du côté des jeunes que de l'équipe, a été celle d'un lien « défaillant » sinon inopérant avec le jeune à l'origine des faits qui avait été accueilli deux mois plus tôt. Dans la jeune histoire du service, un climat aussi violent n'avait pas connu de précédent, d'où la stupéfaction pour tous.

2015 a permis de mettre à « l'épreuve » et par conséquent au travail les aspects essentiels du projet de service, dans le délicat passage de la fixation rédactionnelle à la réalisation pragmatique.

Parmi les thématiques qui ont animé le service, nous proposons de mettre la focale en particulier sur les appartements partagés, la « disponibilité » éducative, les priorités de l'accompagnement, les temps collectifs, les démarches en préfecture, l'intervention de la psychologue.

b - Les appartements partagés :

Le « vivre ensemble » au sein des appartements (3 ou 4 jeunes) se révèle globalement positif. Cette cohabitation est un des outils que nous privilégions dans l'acheminement vers l'autonomie. Selon les affinités ou celles en cours entre les jeunes, il se crée des instants de partage autour de repas et/ou d'évènements sportifs télévisés. Les notions d'entraide et de solidarité ne sont pas exclues du rapport entre les jeunes. Pour autant, ce constat ne concerne pas tous les appartements, selon les cycles relationnels entre les jeunes, l'appartement peut être un lieu privé de la dimension conviviale ou bienveillante.

Nous intervenons très peu sur des conflits ou sur un besoin de régulation au sein des appartements. Si des frictions apparaissent entre les occupants, elles se jouent souvent autour des questions de ménage, c'est-à-dire, qu'un jeune peut s'affranchir de son tour pour faire entendre un désaccord, une contestation et par conséquent rechercher volontairement l'agacement des co-habitants.

L'occupation des appartements au sens d'une « sédentarisation » ou d'une mobilité journalière des jeunes, sont des indicateurs pour l'équipe, du lien social et du réseau de ces derniers. Nous ne sommes pas dupes d'une part d'invisibilité (et tant mieux) sur des transgressions modestes dans l'appropriation de ce lieu à double utilisation, c'est-à-dire, espace dédié aux jeunes mais placé sous notre contrôle et notre responsabilité. Les questions ne manquent pas sur la place que nous devons prendre au sein des appartements, dans le « laisser faire » au sens de l'autogestion et dans une intervention à minima, voire exclusivement sur des aspects techniques. Sur ce dernier point, l'autonomie ou le bon sens peuvent faire défaut, face à des imprévus (évier ou toilettes bouchés, éléments cassés). Nous devons travailler avec les jeunes leur implication et leur responsabilité dans la gestion technique pour sortir d'un rapport hôtelier, c'est-à-dire, l'appel immédiat et systématique des éducateurs pour intervenir. Ces aspects là, confirment notre volonté de sensibiliser les jeunes à la question de l'entretien de l'appartement et des aspects énergétiques et écologiques.

Les appartements partagés permettent d'interroger notre pratique professionnelle, sur les dimensions liées à l'espace privé et public au sens du regard et du contrôle de notre part, mais aussi de l'intime comme l'indique Jacques Marpeau : *« Les espaces de l'intime, chambre, salle de bain, toilettes, sont les lieux matériels protégés de la découverte et de la perception de soit dans les différentes composantes fantasmatique, émotionnelle, subjective, corporelle et psychique rendant possible la différenciation de l'autre C'est l'espace de la rêverie, de l'imaginaire, de la pensée mais aussi de la solitude et de l'angoisse d'un vide intérieur en l'absence d'une capacité à imaginer, à projeter et à créer. C'est un espace qui doit être protégé de l'intrusion du regard d'autrui et qui doit permettre au jeune d'apprendre à se protéger »*⁴.

Espace privé et public, les frontières sont-elles si claires, du moins perceptibles pour les jeunes ? Et quand bien même, elles le sont, elles sont dépendantes aussi de la singularité des parcours et des personnalités. C'est là où la pluridisciplinarité des intervenants⁵ est indispensable et joue son rôle indéniable dans l'élaboration et notre posture.

c - La « disponibilité » éducative :

Elle est organisée sur une amplitude horaire moyenne de 09 heures à 21 heures, y compris avec une présence le week-end, (maîtresse de maison le samedi, équipe éducative, le dimanche). Les locaux du service sont souvent plus investis par les jeunes, en fin de journée, au terme des cours ou de leur journée de travail. Bien évidemment, il en est autrement pour les jeunes en cours de projet ou de clarification de celui-ci. Deux attitudes se révèlent dans la relation des jeunes vis-à-vis du service : une démarche spontanée de courtoisie ou de

⁴ Jacques Marpeau *Le processus éducatif La construction de la personne comme sujet responsable de ses actes.* Editions Erès. Rammonville-Saint-Agne. 2000

⁵ Educateurs spécialisés, maîtresse de maison, psychologue et chef de service.

relevé de leurs courriers, qui permet de faire lien et de le nourrir et ceux qui viennent seulement pour des rendez-vous fixés par les éducateurs spécialisés. Autre temps important dans les mouvements du service, le lundi en fin d'après-midi, lors de la remise de l'allocation financière pour ceux qui y ont droit.

d- Les priorités de l'accompagnement :

A ce stade de notre observation, nous constatons au regard du public accueilli, les faibles similitudes entre les besoins des mineurs isolés étrangers et ceux ayant un représentant légal. Pour les premiers – très souvent dans une formation en alternance – la plus grande partie de notre intervention se concentre sur les démarches en préfecture (cf chapitre ci-après) et à la DIRECTE. C'est peu dire qu'il s'agit d'un parcours long, lent et lancinant. Chaque nouvelle visite en préfecture offre son lot de requêtes supplémentaires de la part de l'administration qui n'est pas sans questionner les jeunes, ni les éprouver, soit parce que la demande porte sur des documents justifiant d'une histoire dramatique, soit parce que l'espoir d'un aboutissement reste toujours faible et différé.

Pour les autres jeunes, notre intervention se révèle plus classique, en termes de démarches, mais elle porte souvent sur l'écoute du jeune et ses phases de démotivation ou de remise en question de son projet. La stabilité d'un projet professionnel est un lourd défi pour (certains) des jeunes qui n'ont cessé dans leur parcours de quitter tous les trains pris pour solidifier une qualification ou qui ont tardé à les prendre et sont confrontés aujourd'hui à de faibles compétences à faire valoir.

Pour ces deux types d'intervention éducative qui ne sont pas disjointes mais associées et transversales, le travail est parfois plus pédagogique qu'éducatif autour de l'accès au droit commun, à la présentation des institutions majeures qui fondent la protection sociale, le droit du travail, l'accès aux soins... Cette part de notre action est considérable et importante. Il s'agit de rendre le jeune autonome dans son rapport avec la Sécurité sociale, la mairie, les hôpitaux...

Nous observons que la question du lien établi par les jeunes prend une dimension différente pour les mineurs isolés étrangers. Pour ces derniers, il semble que notre dispositif (petit effectif, binôme éducatif et paritaire) soit rassurant, contenant et peut être maternant, sans que nous le recherchions. Pour certains jeunes, une quête relationnelle est perceptible. Il est flagrant de constater leur sensibilité à faire continuité, fidélité et engagement dans la relation. Nous observons aussi combien face aux adversités du quotidien (agression ou violences subies, démarches en Préfecture...), ces jeunes éprouvent le besoin implicite d'être soutenu même par une approche minimale. Parfois, la présence, la bienveillance de l'équipe éducative et des cadres, semble rompre avec leur isolement. Parce que ce dernier, est plus qu'une dénomination quant à leur statut (MIE), c'est aussi une réalité dans leur quotidien. Pour autant, des liens existent avec des compatriotes, avec des compagnons de « route », des amis de formation, de sport.

e - La vie du service et l'action éducative

Les premiers mois de l'année ont permis à l'équipe de travailler sur son identification par les partenaires locaux et par la même, d'intégrer le maillage territorial. Ce chantier quant à l'émergence et à la dynamique partenariale reste ouvert et sans échéance. Le partenariat est une relation qui ne peut pas faire l'économie de l'alimenter et de l'entretenir régulièrement.

Sur le versant éducatif, il s'agissait auprès des jeunes de favoriser une « installation » à moyen terme, en travaillant la cohabitation sur les appartements, la logistique individuelle et collective (repas, ménage) et le projet individuel des jeunes, afin de créer toutes les conditions favorables à la perspective de sortie. Nous nous inscrivons pleinement dans les deux thématiques associatives sur lesquelles l'œuvre Falret a décidé de mettre la focale dans la réflexion des équipes : l'accès au travail et la perspective d'une vie au-delà du service.

Sur la première, force est de constater que la formation qualifiante est dominante pour les jeunes du service. Une large palette de secteur d'activités est représentée : informatique, logistique de transport, architecture, service à la personne... Si pour certains jeunes nous n'échappons pas à des cycles de démotivation(s) ou d'un désir de changement d'orientation, en général, les projets sont fidélisés par les jeunes. Parfois, la scolarité très favorable des jeunes est compromise dans sa poursuite du fait de démarches en Préfecture qui n'ont pas encore abouties en termes de titre de séjour. Cela a des conséquences soit sur les épreuves d'un diplôme ou l'autorisation de travailler.

En juillet 2015, plusieurs jeunes du service ont été diplômés. Il s'agissait pour une des jeunes filles de l'obtention d'un Bac professionnel et pour trois des garçons, d'un CAP. Enfin, une jeune a validé plusieurs modules liés à une plateforme de remobilisation. Des festivités ont été organisées, associant par la même l'obtention d'un titre de séjour pour un des jeunes du service.

Quatre de nos jeunes sont rattachés à un employeur, le plus souvent en situation d'alternance dans les secteurs suivants : cuisine, commerce, menuiserie, informatique. Le rapport au travail peut intervenir dans des situations d'entre d'eux, c'est-à-dire, en attendant une formation ou un accès plus durable à un travail. Notons que le rapport au travail est subordonné à la question de la régularisation administrative, ce qui fait barrage dans plusieurs situations.

Depuis sa création, le service a été peu confronté à des perspectives de sortie pour les jeunes, l'année 2016 consacrera ce travail de perspectives et de séparation, avec des départs de « fin de dispositif ». Nous avons non seulement à formaliser, à baliser avec les jeunes, la préparation à la sortie et à les préparer à un devenir sans l'intervention éducative et le lien avec les professionnels. Pour plusieurs des jeunes, la sortie associe deux contraintes ; l'obligation d'obtenir un titre de séjour pour permettre d'effectuer nombre de démarches et l'accès à l'emploi qui lui aussi nécessite une régularisation de la situation. Il y a une interdépendance des étapes liées à la sortie.

f- Les temps collectifs

Au sein du service, le travail éducatif est axé principalement sur l'autonomisation des jeunes et l'insertion professionnelle. La dimension collective est peu présente du fait de la particularité de l'accueil des jeunes sur des appartements et donc d'une individualisation de l'accompagnement éducatif. Au gré de l'année écoulée et répondant à un besoin de l'équipe mais aussi des jeunes de pouvoir disposer d'un espace d'échanges, l'équipe a mis en place des « réunions de jeunes » qui ont lieu une fois par mois dans nos locaux afin d'échanger sur leur actualité et aussi sur celle du service. Les jeunes ont très largement investi cet espace de parole, il y est abordé différents sujets qui questionnent nos jeunes tant sur notre fonctionnement que sur ce qui pourrait se développer (plus d'activités proposés, projet de séjour ...). Au terme de la réunion « Jeunes, », une collation est proposée pour terminer sur une note conviviale mais aussi pour nous permettre d'échanger entre nous de manière informelle. Ces instants permettent aussi aux jeunes de se rencontrer, de partager et ainsi d'être moins isolés ce qui favorise une certaine dynamique essentielle à la vie du groupe.

Fort de ce constat et grâce à une subvention accordée par l'Association, l'équipe a pu proposer, en mai 2015, un week-end en camping de 3 jours en Normandie pour un groupe de 8 jeunes. Cette excursion, loin de leurs repères parisiens, a permis à l'équipe d'aborder les jeunes sous un autre angle. En effet, les jeunes très autonomes dans leurs déplacements parisiens semblaient peu rassurés par ce lieu inconnu. Malgré la possibilité pour eux de pouvoir se déplacer à leur guise, ceux-ci nous sollicitaient pour le moindre déplacement et souhaitaient régulièrement être accompagnés même au sein du camping. Ce séjour a permis aux jeunes de créer ou de consolider des liens qui existaient peu ou pas et aussi de développer une entraide entre eux.

Durant ce week-end, l'équipe a pu observer que les jeunes étaient dépendants de celle-ci, voulant partager leurs ressentis et leur joie d'être là aujourd'hui, de découvrir pour certains la mer, d'autres le camping et surtout de partager ce moment avec les éducateurs.

A travers ces différents moments clé de la prise en charge de ces jeunes. Il nous apparaît aujourd'hui essentiel de travailler avec eux sur une véritable autonomie qui n'est pas basée sur le fait de ne pas avoir besoin des autres mais plutôt sur l'idée qu'une personne autonome, c'est une personne qui se sert de ses interdépendances.

g- Les démarches en Préfecture

A l'ouverture du service, l'équipe éducative n'avait pas pris toute la mesure des démarches de régularisation en préfecture. En effet, bien que le projet d'établissement du Service de Préparation à l'Autonomie n'était pas dévolu à l'accueil de mineurs isolés étrangers, sept d'entre eux ont pris place dans le service. L'équipe éducative a dû faire face à cet accompagnement spécialisé, elle a dû se former « sur le tas », solliciter des partenariats bien spécifiques notamment au niveau législatif, afin de connaître toutes les spécificités ayant trait au Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda).

Les démarches de régularisation sont étroitement liées à une étape importante et symbolique qui est le passage à la majorité. L'équipe éducative a constaté que ce passage était source de nombreuses émotions pour nos jeunes. Au-delà de l'acquisition du statut de majeur, où le jeune devient légalement responsable, ce qui est bien souvent gratifiant pour lui. Cet aspect positif est de courte durée car le jeune est vite rattrapé par les démarches de régularisation qui sont bien souvent anxiogènes. La question de la régularisation est source d'angoisse car elle interroge de fait la permanence des projets mis en place par le jeune, notamment dans leur insertion professionnelle.

De plus, ce passage à la majorité renvoie le jeune à une accélération à être autonome, mais aussi à la notion de solitude, d'autant plus pour les MIE qui ne peuvent s'appuyer sur leur famille pour asseoir leur vie d'adulte en devenir.

Dans un premier temps, les jeunes avaient tendance à croire que notre accompagnement dans les démarches de régularisation, allait permettre une promptitude ou un dénouement rapide de leurs démarches. L'équipe éducative a sensibilisé les jeunes à la réalité des démarches en Préfecture et le fait que notre fonction n'est pas « un passe-droit ». Cela a permis une modification de notre accompagnement dans les démarches de régularisation. L'équipe éducative travaille à présent très en amont sur le passage à la majorité et la préparation du jeune à des démarches de régularisation qui seront longues et redondantes.

L'équipe éducative a constaté que le plus gros du travail d'accompagnement se situait au sortir des rendez-vous en préfecture, où elle devait faire face aux jeunes traversés par différentes émotions : la colère, l'incompréhension, la lassitude, le découragement, mais surtout l'attente. Cette dernière est anxiogène pour ces jeunes qui restent suspendus à une réponse de la préfecture qui ne vient pas, et qui bien souvent les met dans une situation de latence, où il est difficile pour eux de se projeter dans un avenir à court au long terme, car bien souvent leur avenir est conditionné par la réponse de la préfecture.

Suite aux accompagnements en préfecture, l'équipe éducative s'est retrouvée également traversée par diverses émotions face à la « lourdeur » du système, à ses incohérences, et parfois à ses demandes ubuesques. Nous observons alors une modification de la posture de certains jeunes, qui tentent alors de rassurer ou de minimiser l'impact pour eux de ce rendez-vous en préfecture, afin « d'apaiser » l'agacement de l'équipe éducative.

Cette attitude peut surprendre, mais elle illustre auprès des jeunes, l'investissement, l'engagement et le militantisme de l'équipe dans leur accompagnement. Force est de constater que ses démarches sont une passerelle entre la fonction éducative et une rencontre empreinte d'humanité.

L'équipe éducative a également constaté que le groupe pouvait avoir une dimension importante quant aux démarches de régularisation. Même si chaque situation de jeune est singulière, le fait qu'ils échangent entre eux sur leur situation, sur l'avancée ou la stagnation de leurs démarches, leur permet de se sentir soutenu par leurs pairs et de se sentir moins seul dans les émotions qu'ils traversent.

Les pistes de travail du Service de Préparation à l'Autonomie pour 2016 :

1. Travail d'élaboration sur la sortie des jeunes ;
2. Le développement d'un partenariat dédié aux structures susceptibles de prendre le relais du SPA à la sortie des jeunes ;
3. L'approche éducative au sein des appartements entre souplesse et intégration du cadre et de son respect ;
4. Le développement des ateliers ;
5. L'accueil des stagiaires (ajustement du protocole et implication dans la vie du service) ;
6. La mise en place d'un groupe de travail inter-services de préparation à l'autonomie.

D4 - Les temps de vie festifs aux MARMOUSETS :

Les fêtes de l'établissement sont des moments incontournables de la vie de la collectivité. Ce sont des périodes qui demandent une attention particulière tant elles sont porteuses de sens.

Il y en a plusieurs durant l'année auxquelles participent également les Assistants Familiaux et les enfants accueillis chez eux et les jeunes du Service de Préparation à l'Autonomie:



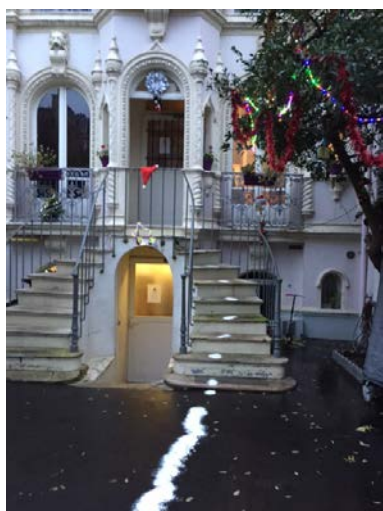
Durant cette année 2015 :

- **La galette des Rois** a permis de rassembler enfants/jeunes, Professionnels et Parents
- **En Juin, Une KER-MECS** a été organisée, durant celle-ci les enfants, les parents, les partenaires et les professionnels ont pu profiter d'un temps agréable et convivial. Ainsi, différents stands ont été organisés : chamboule-tout, pêche à la ligne, Maquillage-Photo-Barbe à Papa- etc. de nombreux lots étaient à gagnés.



- **Pour la fête de Noël**, les enfants de la M.E.C.S et des familles d'accueils ont cette année bénéficié d'un spectacle. Ce dernier a eu lieu sur l'établissement :
« *Le tour des contes en 55 minutes chrono...* »

En effet, en raison de l'état d'urgence décidé suite aux attentats qui on eu lieu en Novembre sur Paris nous avons du adapter l'organisation de notre fête de Noël. Ce spectacle a ravi petits et grands. Comme chaque année le père Noël en a profité pour venir secrètement déposer les cadeaux tant attendus par l'ensemble des enfants.



Les enfants et l'ensemble des professionnels ont pu profiter d'un délicieux buffet de Noël préparé par nos cuisiniers en herbes, s'en est suivi l'arrivée du père de Noël et la remise des cadeaux. Pour le remercier, nos jeunes musiciens et chanteurs sont entrés en scène, donnant à cette belle journée de Noël une note joyeuse et conviviale.

- **Pour ce Noël 2015**, de nouveau les enfants ont eu la chance et la joie de pouvoir profiter d'une collecte de 700 jouets. Celle-ci a été organisée par l'agence CENTURY 21 proche de notre établissement. Au vu de la quantité importante de jouets nous avons proposé qu'une partie puisse être distribuée à une association située dans le 18 ème Porte de la chapelle. Association s'occupant de tout-petits.



VII. PARTICIPATION DES USAGERS

A. LES REUNIONS DE VIE SOCIALE

Il existe des instances d'expression pour les jeunes accueillis explicitées ultérieurement. Ce sont, à proprement parler, des réunions durant lesquelles les enfants sont invités à s'exprimer au sujet de leur « vivre ensemble » au sein de la Mecs.

Par contre en ce qui concerne la participation des usagers, au sens citoyen du terme ainsi qu'au regard de la loi 2002-2, ce dispositif n'existait pas et a été mis en place en 2013 par la mise en place des Réunions de Vie Sociale.

Le processus d'élaboration et de fonctionnement a été développé lors du rapport d'activité 2013 et il n'est donc inutile d'y revenir ici.

Il s'agissait de la mise en place de rencontres, dans un fonctionnement plus souple que celui d'un Comité de Vie Sociale, entre les professionnels, les enfants et les parents pour leur permettre de s'exprimer sur le fonctionnement de notre structure, et au sein de ces différents dispositifs d'accompagnement.

Un bilan a été effectué après plusieurs Réunions afin de savoir si des adaptations s'avèrent nécessaires. Tant les Parents que les Enfants se disent satisfaits par cette instance et ont émis le souhait de la poursuivre.

Les comptes rendus sont diffusés à l'ensemble des familles et nous avons pu constater que certaines en avaient bien pris connaissance.

Globalement, les rapports avec certaines familles ont changé avec leur participation à cette instance. Les enfants représentants les autres sont également très valorisés et prennent réellement leur place et leur rôle.

Ces réunions ont été étendues au service de préparation à l'autonomie avec un temps spécifique pour les jeunes accueillis. Nous avons pu, là encore, constater que cet espace était pleinement investi de façon citoyenne par les jeunes représentant leurs pairs, entrant dans une réelle concertation et négociation.

Nous réfléchissons à la façon d'étendre ce type d'instance aux Parents et jeunes accueillis en Service d'Accueil Familial, peu représentés encore à ce jour, au sein de cette instance.

B. - LA COMMUNICATION AU SEIN DES REUNIONS D'ENFANTS

La communication entre enfants et adultes dans un groupe de vie est essentielle afin que les enfants et adultes vivent et évoluent dans un climat favorable à leur bien être et épanouissement.

En équipe, nous avons réfléchi à des outils d'animation et réflexion afin que les enfants puissent trouver des lieux pour se dire les choses, partager leurs expériences, exprimer leurs émotions.

Il nous semble important que l'expression de chacun puisse se faire dans une atmosphère calme et sans jugement. Chacun a sûrement besoin de s'exprimer et de se libérer de ses pensées. « Dire les mots pour faire sortir les maux ».

Une fois par mois, nous nous réunissons avec les enfants pour « la réunion d'enfants ». Une boisson est proposée afin que le regroupement soit un moment de convivialité. A tour de rôle un éducateur est responsable de proposer un thème, le présenter à l'équipe, préparer la réunion et enfin l'animer. La psychologue du service est présente à chaque réunion ce qui apporte un regard extérieur et nous pousse à analyser et comprendre afin que chacun apprennent à mieux vivre ensemble. La vie en collectivité favorise de nombreux échanges, elle amène de bons moments mais aussi des conflits parfois difficile à vivre et à comprendre. La parole n'est surement pas l'unique mode d'expression. Certains enfants parlent en réunion d'enfants alors que d'autres n'osent pas ou ne veulent pas. Afin qu'ils aient tous droit à la parole, nous réfléchissons à d'autres moyens d'expression.

Tous les lundis soir, « le bouche à oreilles » a trouvé sa place. Par petit groupe d'enfants, ils se retrouvent avec Martin, éducateur spécialisé, pour parler d'un sujet sous différentes formes : discussions, jeux, dîner... Les enfants sont même déçus quand ils n'y sont pas inscrits.

1.1. Les réunions d'enfants

Les réunions d'enfants ont lieu tous les premiers mercredis de chaque mois. L'ensemble des enfants du groupe sont présents ainsi que les éducateurs et la psychologue. Cette réunion d'une heure permet aux enfants de s'exprimer sur un thème donné par l'éducateur chargé d'animer la réunion. Ce thème est préparé en réunion d'équipe deux semaines auparavant. La réunion pose un cadre et un respect d'autrui dans la prise de parole de chacun. Un bâton de parole circule pour que les enfants puissent s'écouter les uns les autres. Les enfants peuvent exprimer leurs doutes, leurs questionnements ou poser des questions aux autres.

Cet espace d'expression permet aux enfants et aux adultes de dialoguer et d'échanger dans le respect et l'écoute. Ils doivent accepter les idées de chacun et respecter le temps de prise de parole.

Ces espaces sont essentielles dans le bien-être et l'évolution des enfants. Ils leur permettent de s'exprimer et de se sentir exister dans un quotidien parfois répétitif et angoissant.

C. - CITOYENNETE ET PARTICIPATION DES JEUNES

La question de la citoyenneté et de la participation des jeunes accueillis au sein du service est un axe du travail éducatif. En effet, l'objectif principal du travail mené auprès du jeune étant son insertion sociale, il est indispensable de réussir à l'inscrire dans des actions à visées citoyennes en l'inscrivant dans le droit commun. Sur le service de préparation à l'autonomie, 3 des 10 jeunes accueillis ont été élus délégués de leur classe. L'un des trois a par ailleurs été élu délégué des lycéens du territoire parisien. Au-delà de la question de la représentation durant ces mandats de délégués, nous sentons chez ces jeunes un réel engagement voire militantisme. En effet, leur parcours personnel souvent difficile semble avoir développé des capacités altruistes et solidaires. C'est d'ailleurs dans ce contexte, que certains jeunes ont souhaité faire un don de vêtements à une association afin d'en faire partager des personnes nécessiteuses.

Cette citoyenneté s'exprime à travers les échanges avec les jeunes qui se tiennent informés quotidiennement des actualités politiques et sociales. Nous pouvons ainsi avoir des échanges poussés sur des thématiques sociétales et certains d'entre eux démontrent une réelle maturité dans les positions qu'ils tiennent.

VIII. -PARTENARIATS

Les modalités de travail du service nécessitent comme le recommande l'ANESM « *l'ouverture d'un établissement sur son environnement* »⁶, afin de favoriser l'insertion des jeunes accueillis.

Après avoir évalué les besoins des jeunes, il nous semble essentiel de développer le partenariat afin de favoriser l'insertion sociale de ces jeunes et d'anticiper la sortie du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance.

De fait, les partenaires de la MECS se sont multipliés au fil du temps.

Pour le Service de Préparation à l'Autonomie, face aux difficultés dans la prise en charge des Mineurs Isolés Etrangers, nous nous sommes rapprochés de structures ayant des projets de service similaires au nôtre afin de partager leurs expertises. Nous avons ainsi pu rencontrer deux services.

A - Diagnostic territorial

L'ouverture d'un service nécessite un recensement des ressources du territoire notamment au regard des besoins du public accueilli. Il s'agit en effet de pouvoir identifier les acteurs locaux afin d'envisager par la suite la formalisation de partenariats. Ainsi, après avoir évalué les besoins spécifiques des jeunes, nous avons pris contact avec divers partenaires existants sur notre territoire d'intervention afin d'envisager de pouvoir orienter des jeunes. L'axe premier de recherche a été la santé car il était nécessaire de trouver des lieux « ressource » à proximité des appartements. En effet, nous avons été confrontés à la fragilité psychologique de certains adolescents accueillis et la nécessité de trouver rapidement des orientations adaptées. La formalisation des partenariats s'est à ce jour effectuée sans signature de convention car il s'agit pour l'instant de partenariat construit au fil des situations.

Nous avons également rencontré la Coordinatrice Sociale Territoriale⁷ du 18ème arrondissement qui nous a présenté les divers acteurs sociaux présents sur notre territoire d'intervention. De plus, nous avons pris connaissance de diverses instances existantes tels que les CLSM (Conseil Local en Santé Mentale), auxquelles il me semble nécessaire de participer et d'y inscrire l'équipe.

B - Le Service Educatif pour les Mineurs Non Accompagnés (SEMNA)

Le Secteur Educatif auprès des Mineurs Non Accompagnés (SEMNA), a été créé en octobre 2011 au sein du Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance du département de Paris (ASE). Ce service a pour objet de recueillir les demandes de protection des mineurs isolés étrangers, orientés par la Permanence d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Isolés Étrangers (PAOMIE), dispositif géré par une association. La PAOMIE intervient en amont de la prise en charge par le SEMNA. Elle est chargée de réguler le "flux" de ces jeunes et procède à une première évaluation, selon une trame d'entretien proposée dans la circulaire du 31 mai 2013.

⁶ Recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM

⁷ Ils sont chargés de la coordination des services sociaux du Département sur leur territoire pour une meilleure articulation des interventions et des prises en charge des usagers. Ils élaborent un diagnostic social de leur territoire permettant de développer des actions ciblées adaptées aux besoins qui seront identifiés.

Le SEMNA intervient donc dans la prise en charge et l'accompagnement éducatif des mineurs faisant l'objet d'une mesure de protection ordonnée par un Juge (Ordonnance Provisoire de Placement).

Une fois pris en charge, les mineurs isolés étrangers bénéficient de l'accompagnement éducatif des services de l'Aide Sociale à l'Enfance et sont orientés dans différentes structures socio-éducatives, ou placés en hôtel bénéficiant d'un accompagnement en structure d'accueil de jour, ou d'un accompagnement de la part de leur référent de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Chaque jeune confié au sein de notre service a un référent au SEMNA qui s'avère être le fil rouge dans la prise en charge du jeune. Il doit en effet être concerté pour toutes les décisions liées à la prise en charge des jeunes (orientation, santé). Pour les jeunes ne bénéficiant pas de tutelle⁸, c'est le responsable de secteur ASE qui, s'il a l'autorisation du juge, signe les documents nécessaires à l'accompagnement.

Un des principaux enjeux dans l'accompagnement éducatif de ces jeunes est d'entretenir et développer une bonne articulation avec les différents acteurs de ce service afin de favoriser un accompagnement de qualité.

C -Les acteurs des soins psychologiques et psychiatriques.

La MECS a développé au fil du temps des relations de travail privilégiées avec à la fois les structures implantées sur le même territoire, et des structures à proximité des lieux de vie des PARENTS afin d'assurer la continuité d'un suivi déjà démarré préalable à l'accueil.

Nous avons complété ce partenariat au cours de cette année avec des structures à proximité du domicile des Familles d'Accueil.

Ce travail en partenariat n'a pour l'instant pu se formaliser par un engagement conventionnel contractuel.

Il s'agit pour les centres de consultation pour psychothérapies :

- Du CMP Compont 20 Villa Compont et de l'antenne Pierre DEMOURS, 5 rue Demours 75017.
- Du CMP Flandres 114 avenue de Flandres 75019
- Du CMP Janine SIMON 15 avenue Augustine à Villeneuve La Garenne (92)
- Du CMP de Dugny 5 allée Claude Bernard à Dugny (93)

Pour le centre de consultation ethnopsychiatrique :

- Centre Georges Devereux 98 Bd de Sébastopol 75003.

Nous avons en parallèle, développé ce partenariat avec 3 cabinets de psychologues, psychothérapeutes installé dans l'arrondissement que nous sollicitons lorsque les listes d'attente des services publics pré-citées sont trop longues (plusieurs mois).

Il y aurait nécessité de pouvoir établir une convention de partenariat avec le secteur de pédo-psychiatrie pour la gestion des situations de crises, afin d'avoir un interlocuteur privilégié et bien identifié, susceptible d'intervenir rapidement pour une consultation sur site ou en cabinet.

En effet, lors de ce type de situation complexe à gérer en collectif et impressionnante pour les autres accueillis, **nous nous trouvons souvent isolés**, interpellant sans succès : les Pompiers, le SAMU, les urgences psychiatriques.....

⁸ Ce qui est actuellement le cas pour la totalité des jeunes pris en charge au sein du service.

De plus, les relais ensuite sont complexes, souvent fautes de places disponibles en service de pédo-psychiatrie, et malgré des besoins reconnus par les médecins des CMP, nous devons patienter parfois plusieurs semaines pour une observation, avec toutes les dégradations de l'état de santé que cela comporte et les effets néfastes sur l'ensemble des autres jeunes accueillis.

Au sein du service de préparation à l'autonomie, nous avons été confrontés à la fragilité psychique de certains jeunes accueillis conduisant même à une hospitalisation en service de psychiatrie. Un partenariat s'est ainsi développé avec l'institut Montsouris et l'hôpital Bichat.

D- Les acteurs Socio-culturels et sportifs

Ce sont des partenaires incontournables :

La plupart des jeunes fréquentent les clubs sportifs et culturels du quartier. Il s'agit de leur permettre de rencontrer d'autres enfants en dehors de l'école et de la MECS.

Un partenariat a également été établi depuis plusieurs années avec l'Opéra Bastille et chaque hiver, tous les enfants sont invités à la présentation en avant première d'un Ballet classique suivi d'un goûter. C'est l'occasion d'avoir accès à un univers peu connu de la plupart d'entre eux.

Partenariat avec HUMAN ISC

En octobre 2015, nous avons été contactés par un groupe d'étudiants d'ISC Paris. Ces derniers par le biais de leur association HUMAN ISC ont pour mission de venir en aide aux enfants défavorisés. Aussi, ils interviennent dans différents domaines :

- Du tutorat scolaire pour venir en aide à des enfants en échec scolaire, et des élèves de lycées ZEP
- Des permanences hospitalières avec des enfants malades ou allant subir une opération.
- Soutien et accompagnement d'enfants en situation d'handicap physique et mental avec le programme PHARES (Par delà le handicap réussir ses études supérieures) et CITL : centre d'initiation au travail et aux loisirs pour des personnes en situation d'handicap.

L'équipe d'Human ISC propose également des temps d'animation pour des enfants issus de foyers chaque mercredi après-midi. Ils organisent des séances d'activité dans une chapelle parisienne, ainsi que des sorties culturelles dans Paris avec un projet principal : Permettre à des enfants de foyer de partir à la découverte de la montagne et du ski. Ce projet est en partie financé grâce à la vente de places, d'un spectacle qu'ils organisent par le biais d'Human Comedy Club.

C'est dans ce cadre qu'à la fin de l'année 2015, nous avons avec l'équipe D'Human ISC finalisé un partenariat. Trois enfants de l'établissement ont ainsi pu bénéficier en Février 2016, d'un séjour de ski à la montagne.

Sur le service de préparation à l'autonomie, nous rencontrons régulièrement dans le cadre d'événements l'association « espace 93 » située dans le même immeuble à Porte de la chapelle. Ainsi, les jeunes du service peuvent profiter d'activités proposées, d'un accès à une bibliothèque et à la salle de sport de l'immeuble avec une participation financière symbolique. Les jeunes sont repérés par les adhérents de l'association et une bonne entente règne dans les lieux.

E- Les acteurs de Prévention

Sur le service de préparation à l'autonomie, un axe essentiel du partenariat était à développer au regard de l'état de santé parfois dégradé des jeunes accueillis. Ces jeunes, qui ont un parcours de vie souvent émaillé de ruptures n'ont pas eu l'habitude de prendre soin de leur santé. Ils attendent souvent le dernier moment pour interpeller les éducateurs lorsqu'ils sont souffrants. Certains, au moment de leur placement, ont pu bénéficier d'un bilan de santé mais ce n'est pas le cas de tous. C'est pourquoi, nous nous sommes rapprochés de l'espace Guy Moquet à l'hôpital Hôtel-Dieu qui propose un bilan de santé complet pour tous les adolescents. Ainsi depuis début Septembre 2014, chaque jeune accueilli bénéficie d'un bilan de santé à son arrivée.

Enfin, nous avons rencontré le club de prévention spécialisé du Grajar qui intervient sur le territoire de Porte de la chapelle. Les éducateurs ont repérés certains des jeunes de notre service et des activités communes vont être envisagées.

Par ailleurs, nous nous sommes rapprochés de l'espace de prévention « tête à tête » afin de recueillir de la documentation sur les conduites à risques des adolescents ainsi que des préservatifs. Ainsi, un coin « prévention » a été aménagé au sein de l'appartement éducatif.

F- Les Centres de visites médiatisées.

Certaines situations nécessitent, en coordination avec les services de l'aide Sociale à l'Enfance ou à la demande des Magistrats, de faire appel à des structures spécialisées pour la gestion des rencontres Parents-Enfants.

Il est à préciser que nos locaux, faute de place, ne nous permettent pas de gérer les visites « simples ». Pour d'autres, il est indispensable d'avoir recours à des professionnels formés à la médiation Familiale, non impliqués dans le traitement et l'accompagnement de la situation familiale.

Plusieurs familles et enfants accueillis sont donc régulièrement reçus et accompagnés dans les structures suivantes :

Centre Monceau : 46 d'Amsterdam 75009

CERAF rue MARCADET 72018

CAP ALESIA, 80 bd de REUILLY 758012.

IX. - LE PERSONNEL

Fin 2015, l'effectif de la MECS, compte tenu des mouvements de personnel (départs, remplacements...) était de 28,7 ETP dont 2 contrats d'apprentissage, pour atteindre 26 professionnels.

L'ancienneté moyenne est de **7,91** années pour les postes en CDI et de **1,56** année pour les contrats d'apprentissage, ce qui porte le taux moyen à **6,68** années.

L'âge moyen est de **42,8** ans pour les CDI et **23,6** ans pour les contrats d'apprentissage, soit une moyenne de **39,7** ans (continue à légèrement diminuer).

Le **Turn Over** (taux de renouvellement de l'emploi pour l'année) est de 8 % au total. Il concerne 25 % d'hommes et 3 % de femmes.

2 professionnels ont été recrutés (2 hommes), 2 ont démissionné (1 homme et 1 femme). Ces professionnels ont quitté l'établissement pour des raisons familiales (départ dans une autre région pour suivre le conjoint) et pour un nouveau projet professionnel (réintégration à la PJJ sur une poste de chef de service).

A - Mouvements de personnel en 2015

Les chiffres ci-dessous présentent l'état au 31/12/2015. Les commentaires sont issus du rapport budgétaire 2015.

L'encadrement est assuré par :

Personnel de direction: 3 ETP en CDI correspondant à un poste de Directeur et deux postes de chef de service. Le département de Paris a accepté le recrutement d'un chef de service à temps plein dès l'ouverture du **Service de Préparation à l'Autonomie** dans l'attente de l'ouverture de la MECS adolescents. Ce dernier poste a été remplacé en octobre suite au départ début août de la chef de service éducatif.

Cadre technique : 0,90 ETP en CDI de poste de Psychologue depuis le 1^{er} septembre 2014 se décomposant comme suit : 0,50 sur l'internat et le SAF et 0,40 sur le SPA.

Le personnel non cadre :

Personnel des services administratifs et généraux : 6 ETP

« Secrétaire » : 1 ETP en CDI complété par 10 h00 supplémentaires sur le SPA.

« Comptable » : 0,50 ETP en CDI

« Personnel d'entretien » : 1 ETP CDI

« Surveillants qualifiés de nuit » : (2 ETP en CDI). Ce sont eux qui assurent la surveillance et la continuité éducative de la MECS la nuit. Ils participent également au lever des enfants et à l'accompagnement aux écoles primaires sur les périodes scolaires.

« Maitresse de maison, lingère » : 1 ETP en CDI complété par 10h00 supplémentaires sur le SPA dans l'attente de la Mecs Adolescents pour laquelle il y aura 1 etp supplémentaire avec le SPA.

« Agent Technique de maintenance » : 1 ETP en CDI

Prestataire externe : depuis avril 2012, suite à un appel d'offres pour conclure un contrat de groupe avec une société de restauration, c'est la société ELIOR qui assure la restauration. Le contrat a été reconduit en 2015.

Une cuisinière est exclusivement « détachée » sur l'établissement

Personnel des services éducatifs : 12,00 ETP (dont 10 ETP CDI et 2 ETP CDD en contrat d'apprentissage) répartis sur 2 unités de vie. Le département a accepté en 2014 la transformation d'un poste d'apprentissage en poste d'éducateur spécialisé afin d'équilibrer les 2 équipes.

« Educateurs spécialisés et moniteurs éducateurs » : 10 ETP ; 1 professionnel a quitté l'établissement fin juillet et a été remplacé début septembre.

« Contrats d'apprentissage et de professionnalisation » : ces 2 « apprentis » en formation d'éducateur spécialisé ont poursuivi leur alternance entre les sessions de formation, les stages externes et leur travail sur site. Leur formation se terminera en juillet 2016.

« Assistants Familiaux » : il est difficile de parler en ETP pour ces professionnels, leur rémunération n'étant pas calculée sur une base horaire mais sur le nombre d'enfants accueillis. Pour 2015, nous avons eu 7 places sur le premier semestre et 6 sur le second.

L'accueil et l'encadrement de stagiaires professionnels :

L'établissement, traditionnellement a toujours été ouvert à l'accueil des stagiaires en formation. C'est l'occasion pour les professionnels de pouvoir transmettre des savoirs mais aussi d'accepter d'être interrogés et réinterrogés sur leur pratique.

Nous avons accueilli 7 étudiants préparant à la formation d'éducateur spécialisé ou moniteur éducateur. Ces stages ont duré entre 4 semaines et plusieurs mois pour un total de 40 mois. Ils ont tous bénéficié en 2015 d'une gratification de stage, d'une participation au « Pass Navigo » et au bénéfice des chèques déjeuners comme le prévoit la nouvelle réglementation.

B - Formations réalisées en 2015

Personnel non cadre :

La secrétaire a bénéficié d'un bilan de compétences de 24 heures.

La formation sur la prévention de la maltraitance s'est poursuivie pour les nouveaux salariés : 9 personnes incluant les stagiaires. Elle s'est déroulée durant 2 jours en janvier (14 h00).

La veille sociale permet de garder une attention particulière aux journées de formation et colloques dispensés gratuitement en Ile de France.

Courant Septembre 2015, les professionnels du Service de Préparation à l'Autonomie ont pu participer à une formation « *heurts et silence dans les parcours migratoires. Comprendre les vulnérabilités et agir en prévention* », dispensée par la mission métropolitaine de prévention des conduites à risque. Ils ont pu également participer à plusieurs colloques.

Une Assistante Familiale a poursuivi la formation obligatoire préparant au Diplôme d'Etat, et une seconde Assistante Familiale a démarré la formation obligatoire pour une durée de 24 h sur cette année scolaire avec un financement partagé avec un autre employeur pour cette dernière. Cette formation dure 2 ans et se répartit sur 3 années scolaires.

Il est à préciser que ces formations représentent à elles seules **426,50** heures.

Les 2 apprentis ont bénéficié respectivement, dans le cadre de leur formation qualifiante de :
- 210 h et 275 h. (éducateur spécialisé)

D'autres professionnels ont pu également participer à des formations dites « associatives » dont le financement est issu d'une partie des budgets PAUF de chaque établissement, pour un total de 91h00.

A ce titre, 5 professionnels ont suivi une session d'initiation aux troubles psychiques.

- La maitresse de maison et l'agent de maintenance pour chacun 14h
- 3 Educateurs Spécialisés pour chacun 21 h00

Personnel cadre :

La Directrice a participé aux journées nationales de l'ANMECS pour 14 heures (à Marseille) et participe régulièrement à titre gracieux en tant qu'administratrice de cette association aux séminaires de réflexion conduits par différents conférenciers.

La psychologue a participé à 2 colloques d'une journée sur le Conflit Parental et l'adaptation des enfants, puis sur la résilience et les effets des traumatismes pour les victimes de violence sexuelles et conjugales.

La comptable a suivi 2 jours de formation sur la découverte de la convention 66 et le statut des Assistants Familiaux.

C- Les réunions de la MECS en 2015

L'accompagnement s'articule nécessairement autour **de temps collectifs d'échanges et de réflexion.**

1 - Le dispositif de communication interne : une dynamique de coopération

En interne, la communication dépasse la seule transmission d'informations. Elle est une démarche de partage, de mise en commun, de régulation des pratiques de collaboration. La communication est organisée au moyen de divers processus, qui n'ont de cesse d'être dynamisés dans la politique de développement des services au regard des nouvelles lois en vigueur (Loi 2002-02 et Loi de 2007). Elle se construit au travers :

- l'action des référents de projets personnalisés de l'enfant (éducateurs) : elle implique une coordination entre intervenants facilitée par le référent.
- des outils de communication et d'information du champ éducatif : parmi les principaux supports de la MECS, figurent les cahiers de liaison (outils entre éducateurs, les surveillants de nuits, la lingère, la cuisinière et les cadres de direction), le dossier administratif de chaque jeune, le projet personnalisé (P.P.E.), le contrat de séjour, les comptes-rendus de réunion, les carnets de rendez-vous des jeunes sur chaque équipe éducative, les plannings, le téléphone, le fax, les mails.

- Les réunions institutionnelles :

Ces réunions institutionnelles rassemblent l'ensemble du personnel de la MECS et ont pour vocation d'informer et d'échanger sur des sujets préalablement choisis par l'équipe de direction. Elle a lieu une fois tous les deux mois, hors temps des vacances scolaires, et regroupe l'ensemble des professionnels de la structure, y compris les Assistants Familiaux. Elle traite aussi bien des sujets d'organisation interne (notes de service, logistique, articulation interservices, partenariat...) que des sujets liés à l'accompagnement des enfants (transferts, activités, nouveaux projets, suivi de l'évaluation interne.....).

Y sont également présentés les projets et groupes de travail associatifs, avec la participation d'un administrateur une fois par an.

Elle permet à tous les professionnels, y compris les surveillants de nuit à tour de rôle, d'être présents sur un même temps et espace de travail commun, de se rencontrer et d'échanger.

- Des réunions pour les personnels des Services Généraux :

Ces réunions initiées en 2012 par la Direction se sont poursuivies au rythme d'une réunion tous les 3 mois. Elle s'adresse aux 4 professionnels de ce service et a pour objectif de coordonner les interventions, lister les difficultés et les tâches et trouver des pistes de résolution. En raison de la nécessité d'articulation de leur travail avec les services éducatifs, la présence du chef de service éducatif est parfois requise.

- des réunions d'équipes éducatives :

Les équipes éducatives ont leur temps de réunions pour réfléchir et élaborer autour du placement des enfants. La réunion est organisée en fonction des groupes (1 et 2). Chaque équipe participe à une réunion de trois heures qui se tient une fois par semaine. Cette réunion d'équipe est encadrée et menée par le chef de service, en présence de la psychologue. Elle se déroule en deux temps :

- o un premier temps (2h) où sont abordées toutes les questions et les informations relatives au fonctionnement et à l'organisation.
- o un second temps (1h) d'élaboration, de réflexion, sur l'accompagnement et la prise en charge des enfants, appelé temps de réunion pluridisciplinaire organisé en présence de la psychologue de l'équipe. Ils permettent d'évoquer de façon systématique les situations des jeunes accueillis au moins deux fois dans l'année, souvent à l'occasion de la future échéance de prise en charge administrative ou judiciaire. Ils permettent d'effectuer une évaluation pluridisciplinaire de la situation et nécessitent une préparation en amont par le référent. « Une fiche pluri » est donc préparée par le référent éducatif de l'enfant.

Sur le service de préparation à l'autonomie, la réunion d'équipe d'une durée de trois heures, se déroule chaque lundi après-midi avec les éducateurs et la psychologue.

Lors de cet espace de concertation et de coordination, le premier temps est consacré aux questions relatives au fonctionnement du service. Le second temps, varie selon les besoins : situation des jeunes, synthèse avec la présence d'un référent ASE, accueil d'un partenaire, réflexion autour d'une thématique. Ainsi, nous tentons de s'affranchir d'une réunion « routinière » ou perdant de son sens. Le cycle enclenché autour de ses différents objets de la réunion permet non seulement une dynamique et une élaboration selon plusieurs axes.

- **les réunions d'analyse des pratiques :**

Elles concernent tour à tour toute l'équipe éducative d'une unité de vie avec un professionnel extérieur, sans la présence du chef de service. Le rythme de ces réunions est de une par mois et par équipe. Le bilan est réalisé chaque fin d'année scolaire et a permis de reconduire sous la même forme, avec le même intervenant, la suite des séances pour 2015.

Les **Assistants Familiaux** bénéficiaient depuis 2012, au rythme d'une séance mensuelle de 2 h00 de séances de réflexion animées par la psychologue de la structure. Cet espace de travail leur a permis de se rencontrer, d'échanger ensemble sur leur pratique et leur articulation avec la fonction de l'éducateur chargé du suivi des jeunes accueillis à leur domicile.

Compte tenu d'une modification de l'organisation de travail sur ce service et d'une implication plus soutenue de la psychologue, notamment sur les synthèses pluridisciplinaires, il a été convenu, pour des questions de neutralité, de confier cette tâche à un intervenant extérieur, en 2016.

L'ensemble de l'équipe du Service de Préparation à l'Autonomie, encadrement compris, a bénéficié, sur la totalité de l'année, d'un accompagnement mensuel de 3h00 par le DERPAD, afin de faciliter à tous et de façon commune, l'appropriation de ce nouveau projet de service. Cet accompagnement a été négocié par la Direction avec le DERPAD et s'est effectué gratuitement. Il a été assuré conjointement par un Médecin Psychiatre et un Chef de service éducatif.

Rappelons que le DERPAD prévoit une « écoute, celle de ceux qui, pris dans le transfert avec les adolescents, est précisément pour cela susceptible d'avoir des effets sur la trajectoire du jeune. Il s'agit de travailler sur les représentations que se font les professionnels des adolescents, ainsi que leur compréhension des divers enjeux de la situation, pour modifier le cours de la prise en charge ».⁹

Au terme de cette expérience, les sujets ont été légion, le plus souvent à partir de la clinique, mais faisant résonnances, ricochets avec le travail d'équipe, sa cohésion, sa communication...

Enfin, **l'équipe de Direction** (psychologue : cadre technique compris), nouvellement reconstituée a été accompagnée, sur 4 séances de 3h00 par un consultant extérieur autour de l'accompagnement institutionnel des équipes dans un contexte de recomposition et d'extension de services. Cet espace de travail intitulé « Mieux communiquer » ensemble a été financé respectivement sur le budget analyse de la pratique et l'OPCA au titre du Plan de Formation continue.

⁹ Présentation des missions du DERPAD sur le site internet www.derpapad.com

- Le Comité de direction :

A partir de septembre 2014, la création d'un second poste de chef de service éducatif nous a conduit à repenser le fonctionnement du Comité de Direction. Le rythme de réunion est ainsi passé de chaque semaine à une fois tous les 15 jours. Les objectifs restaient néanmoins inchangés : faire le point sur les questions d'organisation des services, définir les objectifs de travail, les grandes orientations. De plus, à chaque fois que nécessaire, cette instance a été ouverte à la psychologue, cadre technique, afin d'échanger sur les admissions, les situations et les orientations des jeunes.

Ces temps d'échanges et de réflexion permettent à l'équipe de direction de prendre du recul par rapport aux pratiques professionnelles quotidiennes et aux questions de management et de sociologie de l'organisation.

Par ailleurs, cet espace est complété par des liaisons journalières informelles pour les questions liées à l'organisation et à l'articulation des informations.

Entre juillet et fin octobre 2015, en raison de la vacance de poste de responsable sur le Service de Préparation à l'autonomie, ce Comité de Direction a dû modifier quelque peu son rythme et ses sujets de réflexion en vue de conduire également le pilotage de ce service.

- Les réunions de Délégués du personnel :

La réunion a lieu normalement une fois par mois, entre la directrice et le délégué du personnel. Certaines réunions ont été annulées en 2015 par défaut de questions. Des Procès verbaux de carence ont été établis.

Tous les comptes-rendus des ordres du jour et des réponses apportées sont à disposition dans un registre au secrétariat.

Au final, 4 réunions ont eu lieu, 3 durant le premier semestre et une durant le dernier trimestre.

L'articulation entre l'ensemble des professionnels de la MECS

Le dispositif de communication présenté ci-dessus est efficace car il est suivi par les salariés responsables de chaque action de communication. Cependant, la communication a tout son sens si elle est élaborée en fonction des objectifs de la Direction. Son suivi doit être également en lien avec la capitalisation de la connaissance et le retour d'expérience.

Si le dispositif de communication est pensé pour apporter un cadre de travail structurant, si l'organisation du travail au sein de la MECS s'effectue de manière souple et polyvalente par les professionnels, l'intégration des observations des personnels des services généraux serait à développer, notamment dans l'élaboration des écrits professionnels. Leurs observations complémentaires de celles des équipes éducatives, enrichiraient ceux-ci.

X. - L'EVALUATION INTERNE

Cette seconde Evaluation, organisée au niveau associatif, se réalisera sur la totalité de l'année 2016.

Néanmoins, des réunions d'information sur sa finalité, sa méthodologie, l'adaptation des référentiels et la composition des différents niveaux de Comités de Pilotage se sont déroulées au cours du dernier trimestre 2015. Ceci, dans le but de préparer les salariés à la démarche et de les impliquer au mieux dans ce processus.

Il est à noter que quasiment tous les salariés présents fin 2015 n'ont pas participé à la précédente démarche, ayant tous été recrutés ultérieurement.

XI. - LES BENEVOLES

Durant cette année 2015, le recours aux personnes bénévoles a connu une accalmie.

En effet, la configuration des groupes d'enfants ayant changé, un bilan des besoins des enfants a été effectué entre les 2 équipes et la chef de service et de nouvelles modalités d'accompagnement, notamment scolaires ont été trouvées. Une réflexion sur les besoins en matière de bénévolat a été conduite au cours du premier semestre 2015.

A l'issue de celle-ci, un nouveau cahier des charges a été transmis au responsable associatif des bénévoles, suite à une rencontre entre la direction, les 2 cadres et elle-même pour évaluer nos nouveaux besoins, mais sa recherche n'a pu aboutir.

Fin 2015, nous avons été sollicités par HUMAN ISC pour participer, avec d'autres MECS, à des activités conjointes d'animation, au profit de plusieurs enfants, le mercredi après-midi.

Une rencontre et une évaluation de cette proposition a été faite, et a débouché sur la participation de jeunes volontaires.

Très vite, les enfants y participant y ont trouvé grande satisfaction, soit parce que cela leur a permis de retrouver d'anciens jeunes orientés sur des MECS pour pré-adolescents, soit parce qu'ils appréciaient de faire des animations avec d'autres jeunes que leur groupe de référence ou de leur établissement scolaire.

Ce nouveau partenariat permettra en février 2016, à plusieurs d'entre eux, de participer, avec l'accord de leurs Parents à un séjour de neige.

XII. - CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2016

Pour le philosophe Jean-Bernard PATURET, l'institution est « ce qui tient », c'est-à-dire ce à quoi on peut s'arrimer.

Pour Jean René LOUBAT, Consultant, « en tant que production rituelle et symbolique d'un groupe, elle vise à fixer des ordres de relations, à définir des situations et des statuts, mais aussi un système de valeurs capables de transcender les intérêts particuliers, d'attester la puissance collective, bref, d'élever le groupe au statut de communauté politique. »

Pour Francis BATIFOULIER, ex directeur de MECS et Consultant, le cadre institutionnel permet de redonner une dimension collective à un vivre ensemble susceptible de devenir un agrégat de personnes atomisées, en garantissant le primat de l'intérêt général sur les appétits individuels.

Sans cadre institutionnel, comment transformer en équipe, en communauté d'action, un groupe d'individus toujours menacés par la déliaison et le clivage ?

Le passage progressif d'un fonctionnement classique sur un lieu unique : celui de la Cité des Fleurs à une forme nouvelle : celle de dispositifs d'accompagnement complémentaires les uns des autres, nous convoque depuis ces dernières années à une déconstruction/reconstruction permanente.

Il s'agit pour nous de construire ensemble du Projet en n'excluant aucune partie prenante, s'inscrire dans un processus démocratique dans le respect de la différenciation des places.

Le nouveau service a généré une dynamique différente, tant pour les salariés que pour les jeunes eux-mêmes, ouvrant une perspective pour certains d'une projection vers leur future pré-majorité.

La participation des personnes accompagnées et de leurs familles, de différentes façons, s'ancre donc de plus en plus dans les pratiques des professionnels des différents services, leur permettant d'instituer un véritable travail de co-éducation et d'accès au processus de citoyenneté.

Notre finalité est d'engager chacun dans un processus d'autonomisation en développant les capacités d'agir des professionnels afin de développer celles des personnes accompagnées.

La réalisation de l'évaluation interne sera un rendez-vous important de l'année, eu égard à sa finalité. Elle permettra aux différents professionnels d'avoir une meilleure visibilité sur l'impact de leurs actions, ce qui est parfois complexe à entrevoir, pris dans la réalité du travail quotidien.

L'enjeu sera de poursuivre cette continuité et de préparer l'avenir, tout en restant contenant pour permettre à chacun, bénéficiaire et professionnel, de disposer d'un cadre sécurisant pour vivre et travailler, tout en accompagnant les « sujets les plus touchés ».

Dans l'accompagnement des personnes les plus en difficultés, ayant du mal à tolérer le cadre, il est nécessaire **de rester une institution suffisamment « bonne », en ce sens de celle où l'on se parle**, où l'on peut mettre en œuvre **un projet d'humanité**.

Dans l'attente de la concrétisation de l'ouverture de l'internat adolescents, dernier maillon de notre palette de dispositifs complémentaires de prises en charge des jeunes, nous allons poursuivre ce travail de fondation/refondation d'un système humanisant articulant subtilement l'accompagnement individuel et collectif d'un Parcours de Vie.

Avec la contribution active des professionnels des Services Educatifs, de Joëlle LE BLOAS des Services Généraux, et d'Anne Lise LOBBE, Corinne CARBINI, Jean-David PEREZ, cadres de l'équipe de Direction.

Corine DELHORBE
Directrice

XIII. ANNEXES

A. ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE

Nom :

Prénom :

Fonction :

Date :

CO-CONSTRUCTION DE LA MISE EN PLACE DES GROUPES D'AGE AUX MARMOUSETS

1. Que pensez-vous de la mise en place de groupes d'âges ? 6-9 ans et 9-12 ans

Réponse argumentée :

2. Quel étage vous semble le plus adapté ?

Pour les petits 1ers étage ☐ 2^{ème} étage ☐
Arguments :

Pour les grands 1ers étage ☐ 2^{ème} étage ☐
Arguments :

3. Quelle salle d'activité est la plus adaptée aux :

Petits salle d'activité du haut ☐ salle d'activité du bas ☐
Arguments :

Grands salle d'activité du haut ☐ salle d'activité du bas ☐
Arguments :

4. Comment imaginez-vous le fonctionnement de ces 2 groupes :

5. Sur quelle tranche d'âge souhaiteriez-vous être affecté ? :

6. Quelles sont vos attentes concernant cette nouvelle organisation ? :

Avril 2015

Atelier cuisine samedi 21 novembre

Courses à 10h: Lenny, Gabriel, Vincent, Rabissa, Séphora.

Cuisine à partir de 10h30: Nathalie, Chahla, Khélia, Salah-adin, Kevin.



Menu

- **Entrée** : Bruschetta pesto mozzarella
- **Plat** : Lasagne
- **Dessert** : verrine de tiramisu au chocolat

